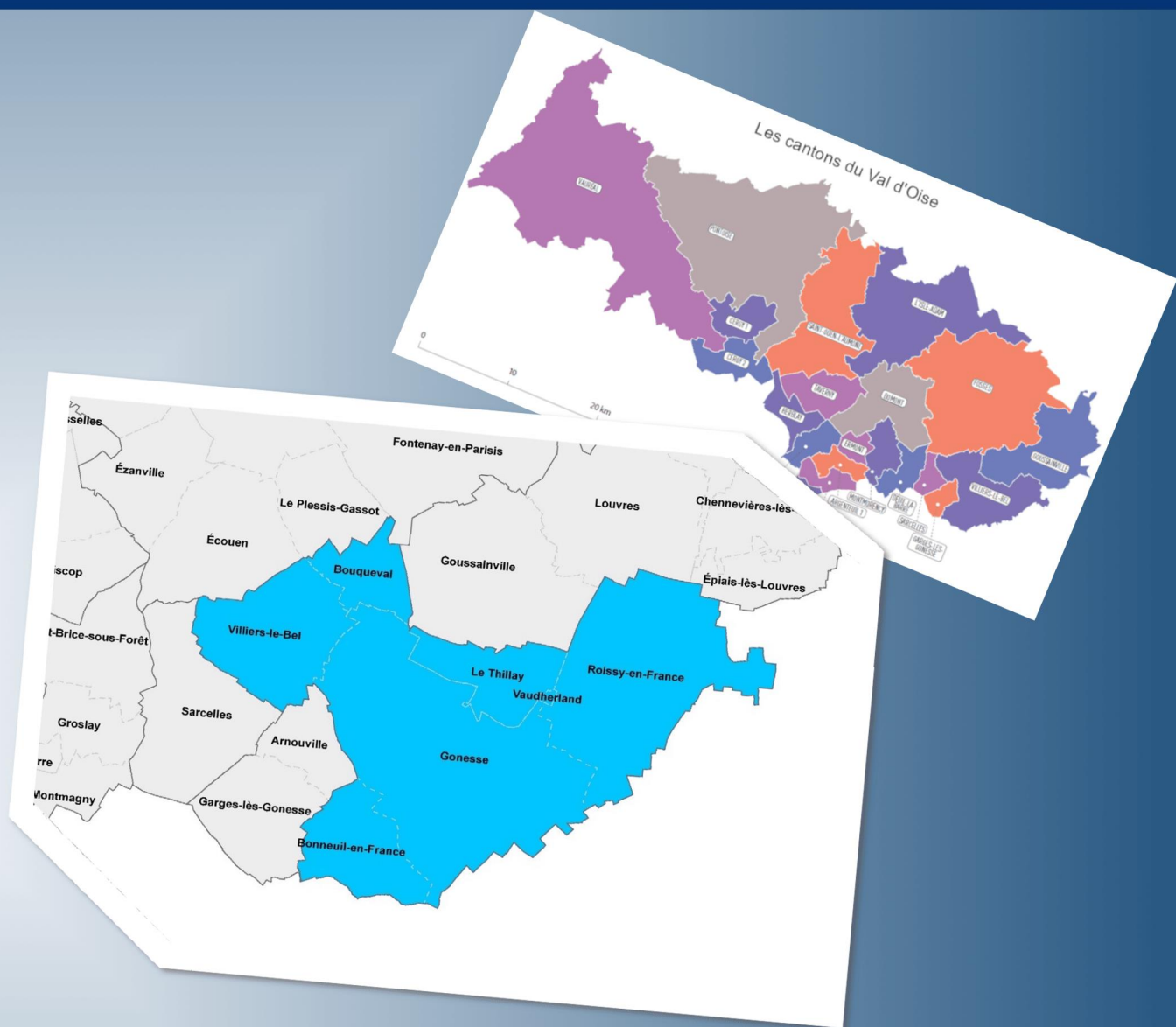


Le Conseil départemental
aux côtés des Valdoisiers

DOSSIER CANTONAL DE VILLIERS-LE-BEL



Année 2020

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| 1 - PRESENTATION DU CANTON | 3 |
| 2 - SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON..... | 4 |
| 3 - LOGEMENT | 12 |
| 4 - ENVIRONNEMENT | 13 |
| 5 - INFRASTRUCTURES | 15 |
| 6 - TRANSPORTS | 20 |
| 7 - EDUCATION | 32 |
| 8 - CULTURE – LOISIRS | 36 |
| 9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE..... | 43 |
| 10 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE..... | 48 |
| 11 - GRANDS PROJETS METROPOLITAINS | 49 |
| 12 - JEUNESSE / PREVENTION et SECURITE | 51 |
| 13 - SPORTS | 53 |
| 14 - PATRIMOINE DEPARTEMENTAL..... | 54 |
| 15 - AIDE AUX COMMUNES | 55 |
| LISTE DES ANNEXES..... | 58 |



1- PRESENTATION DU CANTON

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Monsieur Cédric SABOURET
Madame Djida TECHTACH

COMPOSITION DU CANTON

Communes de Bonneuil-en-France, Bouqueval, Gonesse, Roissy-en-France, Le Thillay, Vaudherland et Villiers-le-Bel

INTERCOMMUNALITES

CA Roissy Pays de France

SUPERFICIE – POPULATION TOTALE – DENSITE

53 km²
63195 hab (DGF 2020)
1 192 hab/km²

ELEMENTS MARQUANTS :

Aménagement du territoire :

PLU de Gonesse : Le projet de Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Gonesse datant de 2017, a été rétabli par la Cours d'Appel de Versailles, le 18 décembre 2020, après avoir été annulé par le TA de Cergy Pontoise en mars 2019.

Infrastructures :

Avenue du Parisis – Réalisation d'un boulevard urbain intermodal : de nouvelles enquêtes publiques sont à relancer pour obtenir une nouvelle Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

Transports :

L'épidémie de covid a définitivement mis fin à la possibilité d'une mise en service de la ligne 17 à Bourget aéroport pour les JO 2024

En novembre 2020, la justice met un coup d'arrêt au projet CDG Express.

La création de trois nouvelles lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) suite à l'abandon du barreau RER de Gonesse

Plan vélo du Val d'Oise : Le premier programme d'actions sous maîtrise d'ouvrage du Département a été approuvé par le Conseil départemental du 29 mai 2020. Déclinant les 4 objectifs du plan vélo, il prévoit notamment la réalisation d'aménagements cyclables pour un montant de plus de 17 M€ entre 2020-2022 et permet de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional.

Social :

Réalisation du forum maternité en juin dans le cadre de la semaine santé et développement durable, et groupe de travail inter-institution en cours sur l'inter culturalité et la périnatalité (ville, Département associations).

Culture :

Laboratoire d'usages, culture, art et société (LUCAS) et Communauté d'agglomération de Roissy-Pays de France

Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides : 1 472 350 €



2- SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON

Cf. **Annexe 1** : carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social.

Le canton est couvert par le Territoire d'intervention sociale de Gonesse / Villiers le Bel

2.1 Social

Organisation du Territoire d'Intervention Sociale et Médico-sociale –TISMS)

L'organisation du Territoire repose sur 3 sites : TISMS de Gonesse et 2 antennes

L'équipe SSD se compose de 37 agents.

Indicateurs d'activité :

| Communes | Bénéficiaires du RSA | | Taux d'évolution 2015/2020 |
|--------------------|----------------------|-------------|-------------------------------|
| | Sept 2015 | 2020 | |
| Bonneuil en France | 20 | 33 | 65 % |
| Bouqueval | 4 | 4 | 0 % |
| Gonesse | 1015 | 1089 | 7,29 % |
| Le Thillay | 110 | 140 | 27,27 % |
| Roissy en France | 50 | 51 | 2 % |
| Vaudherland | 4 | 6 | 50 % |
| Villiers le Bel | 1501 | 1634 | 8,86 % |
| Total | 2704 | 2957 | 9,36 % |

Nombre d'allocataires du RSA (septembre 2020) : 2957 (soit 7,72% des 38302 allocataires du département) soit une évolution de + 10,17 % par rapport à N-1 pour le canton et +13,94 % pour le département

La particularité de ce territoire est une population jeune, précarisée, proche de la zone aéroportuaire de Roissy.

Des projets y sont envisagés :

TISMS de Gonesse :

- La Franchise Sociale : une expérimentation sur le site du TISMS de Gonesse

Arnouville / Villiers le Bel :

- Lutte contre l'habitat indigne
- Opération ANRU sur les quartiers du DLM/PLM
- Mise en œuvre de la charte de lutte contre les violences conjugales
- Mise en œuvre des cités éducatives
- Mise en œuvre du Programme Régional d'insertion des Jeunes
- Articulation CCAS/SSD autour de la prévention des expulsions locatives

2.2 Enfance-Santé-Famille

Organisation territoriale des services de Protection maternelle et infantile (PMI) et de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) :

3 Territoires d'intervention sociale et médico-sociale (TISMS) sont concernés par le périmètre du canton. L'encadrement PMI et les équipes ASE y sont installés :

- Villiers-le-Bel appartient au TISMS d'Arnouville qui couvre les 2 communes. Il est situé au 34 rue Pierre Sémard à Arnouville.

- Bouqueval, Le Thillay, Vaudherland et Roissy-en-France appartiennent au TISMS de Gonesse qui couvre également les communes de Chennevières-lès-Louvres, Epiais-lès-Louvres, Goussainville, Louvres, Vémars et Villeron. Il est situé au 19 avenue Gabriel Péri à Gonesse.
- Bonneuil-en-France appartient au TISMS de Garges-Lès-Gonesse qui couvre les 2 communes. Il est situé à la Maison du Département, 36 avenue Joliot Curie à Garges.

Des équipes pluridisciplinaires de l'ASE et de PMI interviennent sur l'ensemble des territoires.

2.2.1 Aide sociale à l'enfance :

Le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE) :

- assure le traitement des situations d'enfance en danger ;
- met en œuvre des mesures de prévention ou de protection sur décisions administratives ou judiciaires ;
- instruit et attribue des prestations de l'ASE : aides financières, prestations en nature, soutien aux futures et aux jeunes mères, etc...

En complément des équipes territorialisées (7 agents pour Arnouville, 8 pour Gonesse, 8 pour Garges), le service de l'ASE comprend également :

- une cellule départementale de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes
 - o une cellule "mineurs non accompagnés" (MNA) en charge du pré-accueil des primo-arrivants qui se présentent spontanément et de l'évaluation des situations qui ont fait l'objet d'une mise à l'abri lors du pré-accueil.

Indicateurs d'activité :

| Nombre d'informations préoccupantes | 2019 | 2020 |
|-------------------------------------|-------------|-------------|
| Bonneuil En France | 2 | 2 |
| Gonesse | 117 | 66 |
| Roissy En France | 4 | 10 |
| Le Thillay | 20 | 6 |
| Vaudherland | 4 | |
| Villiers Le Bel | 115 | 130 |
| Total | 262 | 214 |
| Total départemental | 4595 | 3864 |

Indicateurs 2020 non disponibles

| Canton | Années de référence | Nbre de mineurs et jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure de protection | | | | | |
|-------------------|---------------------|--|----------|------------------------------|----------|----------------------|----------|
| | | exercée à domicile | dont MNA | dans le cadre d'un placement | dont MNA | en famille d'accueil | dont MNA |
| Villiers le bel | 2019 | 300 | 5 | 342 | 11 | 56 | 0 |
| | 2018 | 203 | 3 | 205 | 64 | 62 | 1 |
| Total Département | 2019 | 503 | 8 | 547 | 75 | 255 | 2 |
| | 2018 | 2463 | 49 | 2468 | 757 | 648 | 42 |

MNA : mineur non accompagné

Aides financières attribuées aux familles du canton par le Conseil départemental au titre de l'aide sociale à l'enfance :

Total aides financières accordées au 31/12/2019 (2020 non disponible) : 220 aides pour un montant de 40 409 € ; sur un total départemental de 2764 demandes, soit 582 678 €.

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :

Service d'Action Educative en milieu ouvert (AEMO).

| Communes | Nom de l'établissement | Adresse | Nombre de places |
|-----------------|--------------------------------|---------------------------|------------------|
| Villiers Le Bel | Service d'AEMO (LA SAUVEGARDE) | 30 bis avenue de Choiseul | 153 |

2.2.2 La Protection Maternelle et Infantile (PMI) et planification d'éducation familiale – modes d'accueil de la petite enfance

Les équipes de PMI et de planification et d'éducation familiale assurent une mission de sensibilisation, de prévention et de suivi des femmes enceintes, des parents et des enfants de 0 à 6 ans.

Le service de PMI est également chargé d'émettre des avis relatifs à la création ou la transformation d'un établissement ou d'un service d'accueil des enfants de moins de 6 ans, d'agréer et de former les assistantes maternelles.

Sur le canton, les professionnels assurent les activités au travers de :

- 1 centre avec une activité de Protection Infantile à Villiers-le-Bel "G. Bizet", en gestion départementale. L'équipe se compose de 4 agents ; il n'y a pas de médecin.
- 2 Centres avec une activité regroupée de Protection Maternelle et Infantile et de Planification Familiale :
 - A Villiers le Bel "Allende" : en gestion départementale - centre rénové - l'équipe se compose de 9 agents dont 2 médecins vacataires et 1 médecin titulaire ;
 - A Gonesse : en gestion départementale - l'équipe se compose de 6 agents. Il n'y a pas de médecin.

Le nombre d'agents n'est pas le reflet des équivalents temps plein réels sur les centres car certains professionnels sont contractuels, vacataires ou peuvent travailler sur plusieurs centres.

Indicateurs d'activité 2018 sur le canton (2019 et 2020 non disponibles) :

Protection infantile

- Nombre de séances : 352
- Nombre d'actes : 2209
- Enfants vus en consultation : 605
- Enfants vus en permanence : 349

Protection maternelle

- Nombre de séances : 85
- Nombre d'actes : 209
- Nombre de femmes vues en consultation : 72
- Nombre de femmes vues en entretien : 22

Planification familiale

- Nombre de séances : 40
- Nombre d'actes : 136
- Nombre de personnes vues en consultation : 84
- Nombre de personnes vues en entretien : 16

Modes d'accueil de la petite enfance - Données 2019

chiffres consolidés pour 2020 non disponibles :

- Pas d'ouverture de crèche en 2019
- Nombre de places en crèche 2019 : 656 (686 en 2018)
- Nombre d'assistantes maternelles 2019 : 245 (195 en 2018)
- Ratios : nombre de places / 100 enfants < 3 ans 2019 : 35,4 (31,3 en 2018)

| Communes | Enfants moins de 3 ans | Nombre AM* | Capacité d'accueil AM | Nombre EAJE** | Nb places d'accueil EAJE | Total places d'accueil | Ratio global |
|--------------------|------------------------|------------|-----------------------|---------------|--------------------------|------------------------|--------------|
| Bonneuil-en-France | 77 | 2 | 4 | 0 | 0 | 4 | 5,2 |
| Bouqueval | 11 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,0 |
| Gonesse | 1592 | 99 | 293 | 5 | 274 | 567 | 35,6 |
| Roissy-en-France | 111 | 23 | 77 | 4 | 172 | 249 | 224,3 |
| Le Thillay | 212 | 17 | 51 | 1 | 30 | 81 | 38,2 |
| Vaudherland | 7 | 1 | 5 | 0 | 0 | 5 | 71,4 |
| Villiers-le-Bel | 1878 | 103 | 290 | 6 | 180 | 470 | 25 |

*AM : assistante maternelle

**EAJE : établissement d'accueil de jeunes enfants

Problématiques du secteur au niveau de la protection maternelle et infantile :

Gonesse :

- manque de structures collectives d'accueil de la petite enfance et beaucoup d'assistantes maternelles au chômage ;
- précarité, problématiques d'hébergement ;
- afflux de femmes enceintes en situation irrégulière ;
- beaucoup de familles hébergées ou en hôtels ;
- réalisation d'un projet commun SSD, pôle emploi de Gonesse, PMI avec les responsables petite enfance des communes de l'Est dont Gonesse ;
- réalisation d'une action forum Maternité avec la ville de Gonesse ;
- début d'un partenariat avec la médiathèque de Gonesse et la PMI de Gonesse ;
- pas de médecin sur le centre de PMI de Gonesse ;
- travail partenarial avec l'hôpital de Gonesse toujours en cours afin d'améliorer la prise en charge des patientes (suivi de grossesse)

Villiers-le Bel :

- population en grande précarité, difficultés pour faire les démarches nécessaires, mobilité compliquée
- nombreuses familles monoparentales ;
- beaucoup de familles hébergées ou en hôtel ;
- assistantes maternelles sans activité professionnelle ;
- peu de places en structure collective d'accueil petite enfance ;
- offres médicales faibles aussi bien dans nos centres que sur la ville ;
- grande difficulté d'orientation vers les prises en charge, notamment pédopsychiatriques et orthophoniques ;
- réalisation d'un projet commun SSD, pôle emploi de Garges-lès-Gonesse et Sarcelles, PMI avec les responsables petite-enfance des communes de l'Est dont Villiers le bel ;
- réouverture du centre de PMI de Bizet depuis octobre 2019 après une fermeture temporaire de plusieurs mois faute de personnel ;
- pas de médecin sur le centre de PMI de Bizet ;
- poursuite de l'axe de travail périnatalité du contrat local de santé (CLS) avec réalisation du forum maternité en juin dans le cadre de la semaine santé et développement durable, et groupe de travail inter-institution en cours sur l'inter culturalité et la périnatalité (ville, Département associations).

2.2.3 Santé Publique

Sont rattachés au service des actions de santé de la DESF trois Centres Départementaux de Dépistage et de Soins (CDDS) : Argenteuil, Cergy et Garges-Lès-Gonesse, chacun correspondant à un territoire d'intervention privilégié.

Ils assurent des missions de santé publique, notamment :

- le dépistage du VIH, des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et des hépatites B et C, et le traitement des IST grâce à leur habilitation en tant que Centres Gratuits d'information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) ;
- la lutte contre la tuberculose : le dépistage et la prise en charge (diagnostic et traitement) des patients atteints de tuberculose (infection latente ou maladie déclarée) grâce à leur statut de Centre de Lutte anti-tuberculose (CLAT) ;
- la vaccination tous publics à partir de l'âge de 6 ans pour les vaccins figurant au calendrier vaccinal (grâce à leur statut de centre de vaccination).

Les 3 CDDS ont également en charge le parcours santé des bénéficiaires du RSA (dispositif départemental) sur orientation des travailleurs sociaux des CCAS et des Missions insertions.

En complément de ses sites territorialisés, le service des actions de santé, positionné au site central de la DESF, comprend un pôle des actions **Hors les Murs (HLM)** rattaché au service des Actions de Santé, créé en septembre 2020. Il a pour mission le renforcement de la stratégie départementale de santé publique à travers la mise en œuvre d'actions de proximité auprès des publics prioritaires valdoisiens. L'équipe du pôle Hors les murs pilote des actions collectives de dépistage dans le champ des maladies infectieuses (tuberculose, infections sexuellement transmissibles) et de prévention en lien avec les CDDS et d'autres partenaires institutionnels ou associatifs.

Le pôle hors les murs encadre également la cellule éducation pour la santé. Ses missions sont la promotion de l'éducation pour la santé auprès des publics vulnérables à travers l'animation d'actions sur des thématiques variées (vie affective et sexuelle, nutrition, tuberculose, prévention des addictions, prévention des IST, hygiène...) et le soutien méthodologique à la construction de projets en santé auprès des professionnels du secteur médico-social

Enfin le Département a souhaité s'engager aux côtés des collectivités dans la lutte contre la désertification médicale. C'est dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement à destination des communes pour créer ou réhabiliter des établissements de santé que le service des actions de santé instruit les demandes de subvention.

Le CDDS rattaché au canton est situé au 4, avenue Anatole France à Garges-lès-Gonesse.

L'équipe de professionnels est pluridisciplinaire et se compose d'agents à temps plein et de médecins (dermatologue-vénérologue, santé publique, pneumologue et vaccinateur) et de psychologues qui assurent des consultations.

L'équipe de professionnel du CDDS de Garges-lès-Gonesse se compose de 14 agents : 8 ETP et 6 temps de vacation.

Indicateurs d'activité du CDDS de Garges-lès-Gonesse (Données au 30 novembre 2020, année 2020)

:

- 538 personnes sont venues en consultation de dépistage IST-VIH pour un total de 966 consultations ;
- 448 dépistages du VIH ont été effectués dont 2 étaient positifs ;
- 399 dépistages de l'hépatite B ont été réalisés, dont 7 étaient positifs ;
- 815 consultations ont été assurées dans le cadre de la lutte contre la tuberculose ;
- 64 patients ont été pris en charge et suivis (7 tuberculoses maladies et 57 Infections à Tuberculose Latente) ;
- 377 personnes ont été vaccinées ; dont 231 vaccinations BCG ;
- 41 personnes ont été orientées dans le cadre du parcours santé, 93 entretiens infirmier(ière) et 169 entretiens psychologues.

En 2020, baisse significative dans toutes les activités due au SRAS covid-19 (SRAS-COV-2 pour Syndrome Aigu Respiratoire Sévère). Les activités du parcours santé et du suivi des cas de tuberculose ont été maintenus en présentiel avec un accompagnement téléphonique pour le RSA et en consultation pour la tuberculose lors du premier confinement. L'activité IST a été suspendue du fait de l'indisponibilité des médecins vacataires hospitaliers fortement impactée par l'activité au sein de leur hôpital d'origine. L'activité vaccination a été suspendue par décision de l'ARS.

Il est constaté une diminution près de 30% de l'activité tuberculose. L'effet bénéfique des mesures barrières dans la transmission de maladie contagieuse pourrait expliquer cette baisse.

Problématiques du secteur au niveau de la santé :

L'Est du département est un secteur avec une disparité territoriale où la densité de population est plus importante dans le sud du secteur avec des villes telles que Goussainville, Gonesse, Garges, Sarcelles, Villiers le Bel. Ces villes montrent une plus grande précarité, et représentent la partie la plus importante de l'activité du centre en matière de santé :

- 70% des déclarations de tuberculose traitées
- 60% des usagers orientés pour le parcours santé des bénéficiaires du RSA
- 95% des personnes adultes qui viennent se faire vacciner déclarent ne pas avoir de droit ouvert (CMU, AME).

Les caractéristiques du secteur Est sont une forte population migrante, des personnes non francophones et hébergées par des tiers. L'utilisation d'ISM (interprétation, traduction) systématique rend difficile les enquêtes pour la mise en œuvre de la prophylaxie tuberculose.

L'accès aux soins est difficile, c'est un désert médical, les recrutements sont difficiles. Par exemple au sein du CDDS, il manque des médecins pour :

- une vacation IST CeGIDD,
- une vacation vaccination,
- deux vacations tuberculose,

Le départ du médecin de planification qui orientait surtout les mineurs a contribué à la baisse de fréquentation : en 2019, 58 mineurs, et en 2020, 9 mineurs.

2.3 Personnes âgées

Indicateurs d'activité :

- 449 bénéficiaires de l'APA à domicile au 31/12/2020 (représentant 5,57 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de +2,05 % par rapport à l'année précédente,
- 106 bénéficiaires de l'APA en établissement au 31/12/2020 (représentant 3,59 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de -7,02 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit des personnes âgées domiciliées dans le canton avant leur entrée en établissement qui peut être dans le Val d'Oise ou hors Val d'Oise,

- 357 abonnés téléassistance au 31/12/2020, (représentant 5,14 % de l'ensemble des abonnés du Val d'Oise), soit une évolution de -7,27 % par rapport à l'année précédente.

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :

- Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ;
- Unité de Soins de Longue Durée (USLD) ;
- Résidence Autonomie.

| Communes | Nom de l'établissement | Adresse | Nombre de lits et de places |
|-----------------|---|------------------------------|-----------------------------|
| Gonesse | USLD du Centre Hospitalier CENTRE HOSPITALIER DE GONESSE | 25 rue Pierre de Theilley | 120 |
| Gonesse | EHPAD du Centre Hospitalier CENTRE HOSPITALIER DE GONESSE | 25 rue Pierre de Theilley | 88 |
| Gonesse | EHPAD « L'Eglantier » ASS ARMENIENNE D'AIDE SOCIALE | 7 rue de l'Eglantier | 79 |
| Gonesse | EHPAD « Le Parc Fleury » ARPAVIE | 60 Square des Sports | 88 |
| Villiers-le-bel | EHPAD « Résidence Bellevue » ORPEA | 50 avenue de Paris | 52 |
| Villiers-le-bel | Résidence Autonomie « Les petits balcons » ARPAVIE | 2 avenue Henri Scellier | 58 |

Informations complémentaires :

Commune(s) signataire(s) de la Charte de Bien Vieillir : Villiers-le-Bel.

Pour 2020, la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) a versé 1 807 385 € pour le développement d'actions de prévention de la perte d'autonomie sur le Val d'Oise. Les thématiques les plus investies ont été les actions en faveur du lien social et intergénérationnel (ateliers numériques, ateliers théâtre, appels et visites de convivialité), les actions en faveur du bien-être (activités de sport physique adapté, ateliers sur la nutrition, le sommeil...), les actions d'aide au maintien au domicile (conférences et ateliers sur l'adaptation du logement, financement d'aides techniques et d'ergothérapeutes). La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie finance des associations qui travaillent sur l'ensemble du territoire, et aussi des communes et CCAS. En 2020, Villiers-le-Bel a reçu un soutien de la CFPPA (5 200 €).

Un arrêté conjoint (Agence Régionale de Santé et Conseil départemental) a été signé en juin 2017 autorisant le groupe associatif ARPAVIE à créer sur la commune de Villiers-le-Bel un EHPAD plateforme de services comprenant :

- 110 places d'EHPAD intégrant 2 Pôles d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) et une Unité d'Hébergement Renforcé (UHR) ;
- 20 places d'hébergement temporaire ;
- un accueil de jour de 20 places ;
- une plateforme d'accompagnement et de répit des proches aidants ;
- 50 places de Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) accolées à un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) dans le cadre d'un SPASAD.

L'ouverture de cette plateforme de services est envisagée 1^{er} trimestre 2022.

Le groupe ARPAVIE souhaite créer une nouvelle résidence autonomie sur ce territoire. Cette future résidence autonomie se ferait à capacité constante en regroupant les capacités de deux de ses

résidences autonomie qu'il gère actuellement à Villiers-le- Bel (Les Petits Balcons 58 lits) et à Ecoeu (Molière 25 lits). La future résidence autonomie disposerait d'une capacité de 83 lits. En attendant l'aboutissement de ce projet, l'association ARPAVIE a décidé de fermer temporairement la résidence autonomie « Molière » à Ecoeu.

2.4 Handicap

Indicateurs d'activité :

Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'Allocation aux Adultes Handicapés au 31/12/2020 : 1 350 (6,9 % en moyenne départementale) soit une évolution de 5,1 % entre 2019 et 2020.

| Communes | Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'AAH à la MDPH au 31/12/2020 |
|--------------------|---|
| Bonneuil En France | 12 |
| Bouqueval | 6 |
| Gonesse | 537 |
| Le Thillay | 55 |
| Roissy En France | 24 |
| Villiers Le Bel | 716 |

Nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap ayant reçu au moins un versement en 2020 : 194 (6,2 % en moyenne départementale) soit une évolution de 8,4 % entre 2019 et 2020.

| Communes | Nombre de bénéficiaires ayant reçu un versement PCH en 2020 |
|--------------------|---|
| Bonneuil En France | 2 |
| Bouqueval | 1 |
| Gonesse | 76 |
| Le Thillay | 5 |
| Roissy En France | 5 |
| Villiers Le Bel | 105 |

Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement au 31/12/2020 : 104 (5,3 % en moyenne départementale) soit une évolution de 14,3 % entre 2019 et 2020.

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux :

- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) ;
- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) ;
- Hébergement simple (HS) correspond à la prise en charge de travailleurs, le soir et la nuit en semaine ainsi que le week-end ;
- Hébergement complet (HC) correspond à la prise en charge 24h/24 et 7j/7 de personnes qui ne peuvent pas travailler ;
- Accueil de jour (AJ).

| Communes | Nom de l'établissement | Nombre de places | | | | | |
|--------------|--------------------------|------------------|----|-----------|------|--------|-----------|
| | | HS | HC | AJ | SAVS | SAMSAH | Total |
| Gonesse | SAJ Gonesse – CAP DEVANT | | | 40 | | | 40 |
| Gonesse | CITL Gonesse – APAJH 95 | | | 18 | | | 18 |
| TOTAL | | | | 58 | | | 58 |



3 - LOGEMENT

Le nombre de logements sur le canton était de 23 997 en 2017 soit une évolution sur ces 5 dernières années de + 4%.

| Communes | Nombre de logements 2017 | Taux d'évolution 2012-2017 | Propriétaires | Locataires HLM | Locataires par privé |
|--------------------|--------------------------|----------------------------|---------------|----------------|----------------------|
| Bonneuil-en-France | 460 | 55% | 68% | 2% | 29% |
| Bouqueval | 134 | -4% | 64% | 0% | 36% |
| Gonesse | 844 | 2% | 42% | 39% | 18% |
| Roissy-en-France | 1 459 | 1% | 31% | 16% | 53% |
| Le Thillay | 1 755 | 10% | 70% | 5% | 26% |
| Vaudherland | 43 | 0% | 72% | 0% | 28% |
| Villiers-le-Bel | 10 303 | 3% | 36% | 47% | 17% |

Source : Insee, recensement de la population (date de référence statistique le 1er janvier 2017)

Taux de logement social : communes non soumises à la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) en raison de leur situation sous plan d'exposition au bruit ou de leur petite taille.

Habitat privé – Copropriétés dégradées – Villiers le Bel :

Suivi animation (subvention annuelle de 6 100 € sur 5 ans) : Le village" : 6 100 € (année 4).

Habitat social – subventions – Villiers le Bel :

Construction neuve : une opération de 25 logements du bailleur EFIDIS à Villiers-le-Bel, votée en 2016 pour un montant de 52 299 €, soldée en mars 2020 pour 3 969.03 €, soit une subvention versée de 46 646 €.

Activité du Fonds de Solidarité Logement :

| COMMUNES 2019 | FSL Accès au logement ARG | | FSL Maintien dans les lieux et Energie AFIL | | FSL Energie DENER | | ARG / AFIL / DENER | |
|-------------------------------|---------------------------|-----------------|---|-----------------|---------------------|-----------------|---------------------|-----------------|
| | MONTANT ACCORDÉ | AIDES ACCORDÉES | MONTANT ACCORDÉ | AIDES ACCORDÉES | MONTANT ACCORDÉ | AIDES ACCORDÉES | MONTANT ACCORDÉ | AIDES ACCORDÉES |
| GONESSE | 16 140,32 € | 28 | 111 615,84 € | 49 | 50 334,26 € | 183 | 178 090,42 € | 260 |
| ROISSY EN FRANCE | 2 181,00 € | 4 | 1 000,58 € | 1 | 1 956,00 € | 7 | 5 137,58 € | 12 |
| LE THILLAY | 0,00 € | 0 | 4 852,85 € | 2 | 3 427,29 € | 13 | 8 280,14 € | 15 |
| VILLIERS LE BEL | 40 666,63 € | 58 | 94 924,11 € | 41 | 55 669,87 € | 200 | 191 260,61 € | 299 |
| CANTON VILLIERS LE BEL | 58 987,95 € | 90 | 212 393,38 € | 93 | 111 387,42 € | 403 | 382 768,75 € | 586 |

586 aides ont été accordées par le Conseil départemental pour un montant global de **382.768,75 €**.



4 - ENVIRONNEMENT

4.1 Les ENS (Espaces Naturels Sensibles)

Pas d'E.N.S. sur le canton

4.2 La gestion des déchets ménagers

| Communes | Collecte DM | Traitement DM | Lieux de traitement | | Capacité |
|-------------------------------|-------------|---------------|------------------------------|---|--|
| Toutes les communes du canton | SIGIDURS | SIGIDURS | Ordures ménagères | UIOM de Sarcelles | 170 000 tonnes/an |
| | | | Tri collective sélective | Centre de tri de Sarcelles | 15 000 tonnes/an |
| | | | Traitement des déchets verts | Unité de compostage VALDEVE à Attainville + Unité de compostage BIOVIVA à Louvres | |
| | | | Déchetterie | Sarcelles, Gonesse, Bouqueval, Louvres | + convention avec TRIOR et le SMDO pour accéder aux déchetteries de Viarmes et Plailly |

4.3 L'eau / l'assainissement

Eau potable

2 EPCI : SEDIF pour Villiers-le-Bel et SIAEP Région Nord Ecouen pour Bouqueval.

3 communes : Bonneuil-en-France, Gonesse et Roissy-en-France ont gardé cette compétence au niveau communal.

Assainissement

1 EPCI : SIAH du Croult Petit Rosne pour Bonneuil-en-France, Bouqueval, Gonesse, Roissy-en-France, Le Thillay, Vaudherland et Villiers-le-Bel.

Aucune commune n'a gardé cette compétence au niveau communal.

Rivière

1 EPCI : SIAH Croult et Petit Rosne pour Bonneuil-en-France, Bouqueval, Gonesse, Roissy-en-France, Le Thillay, Vaudherland et Villiers-le-Bel.

Par ailleurs, ce canton se situe sur le territoire du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux Croult Enghien Vieille Mer.

L'Assistance Technique Départementale (ATD) :

La Direction de l'Environnement et du Développement durable apporte une assistance technique aux petites collectivités du département (conseil, rédaction de cahier des charges, suivi des stations d'épuration) dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de la préservation des milieux aquatiques.

Aucune de ces collectivités n'a de convention ATD. Les communes de Roissy-en-France et Le Thillay sont assistées pour l'instauration de leurs périmètres de protection de captages.

4.4 Plan d'exposition au bruit (PEB)

Cartographie du bruit et Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement :

En application de la directive européenne 2002/49/CE, les agglomérations ainsi que les grandes infrastructures doivent faire l'objet de cartes stratégiques de bruit établies par les autorités compétentes en la matière.

Les sources de bruit concernées par cette directive sont :

- Les infrastructures de transport routier, incluant les réseaux autoroutier, national, départemental, intercommunal et communal.
- Les infrastructures de transport ferroviaire.
- Les infrastructures de transport aérien, à l'exception des trafics militaires.
- Les activités bruyantes des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation (ICPE-A).

Les communautés d'agglomérations de Cergy-Pontoise, Val Parisis, Plaine Vallée, Roissy Pays de France, Saint Germain Boucles de Seine (incluant Bezons) et la Métropole du Grand Paris (incluant Argenteuil) ont approuvé leur cartographie du bruit consultable sur le lien suivant : <https://carto.bruitparif.fr/>

Sur la base de cette cartographie du bruit et de cette même directive européenne, les autorités compétentes doivent réaliser des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) définissant les actions locales à mettre en œuvre afin de prévenir et réduire le bruit dans l'environnement et de protéger les zones calmes.

Le PPBE n'a pas été approuvé sur le territoire du canton par l'intercommunalité compétente.

Plan d'exposition au bruit des aéronefs (PEB) :

Le plan d'exposition au bruit est un document opposable aux tiers, visant à éviter que de nouvelles populations soient exposées aux nuisances sonores générées par l'activité d'un aéroport. Il doit être annexé au plan local d'urbanisme (PLU), au plan de sauvegarde et de mise en valeur et à la carte communale.

Le PEB régit en particulier l'utilisation des sols aux abords des aérodromes en vue d'y interdire ou d'y limiter la construction de logements, et d'y prescrire des types d'activités peu sensibles au bruit ou compatibles avec le voisinage d'un aérodrome.

Le plan d'exposition au bruit est découpé en 4 zones : 3 zones A, B, et C, dans lesquelles différentes restrictions à l'urbanisation s'appliquent, et une zone D à l'intérieur de laquelle existent une obligation d'information et des prescriptions spécifiques d'isolation acoustique applicables aux constructions neuves :

Le PEB de l'aéroport du Bourget sont :

Bonneuil en France en zones A, B, C, D, Garges lès Gonesse en zones B, C, D, Gonesse en zones A, B, C, D

4.5 Anciennes carrières souterraines

Présence d'anciennes cavités souterraines abandonnées sur les communes suivantes : Bouqueval, Gonesse, Roissy-en-France, Vaudherland et Villiers-le-Bel

4.6 Implication des acteurs locaux dans la Charte et le Label Val d'Oise durable

Acteurs locaux ayant signé la charte : CARPF, commune de Villiers le Bel

4.7 Subventions attribuées aux Syndicats dans le domaine de l'environnement au cours de l'année 2020

| Nom du bénéficiaire | Objet de la subvention | N° délibération | Date de la délibération | Montant de la subvention |
|----------------------------|--|-----------------|-------------------------|--------------------------|
| SIAH Croult Et Petit rosne | Maitrise d'oeuvre pour la restauration de la rivière la Moree au droit de la station d'épuration de Bonneuil-en-France | 2-14 | 05/11/2018 | 9000 |



5 - INFRASTRUCTURES

En mars 2020, le confinement a entraîné l'arrêt des chantiers engagés par la Direction des Routes (DR). Il était, du ressort du maître d'ouvrage de s'assurer que la reprise des activités des entreprises soit assortie de mesures sanitaires. La DR a donc procédé avant toute nouvelle intervention, pour chaque entreprise travaillant pour le compte du Conseil Départemental du Val d'Oise (CD95), à la signature conjointe et à la notification de protocoles sanitaires adaptés aux conditions particulières.

De manière générale et quelques soient les secteurs concernés, la pandémie liée à la COVID 19 qui a sévit durant l'année 2020 a eu pour conséquence :

- L'arrêt brutal de tous les travaux en cours, notamment ceux réalisés dans le cadre d'accords cadre à bons de commande mais aussi des marchés de travaux spécifiques
- La suspension ou le report des travaux programmés
- La mise en place au cas par cas de mesures financières permettant d'aider les entreprises en difficultés et de favoriser la relance économique
- Le développement d'aménagements cyclables temporaires ("coronapistes") pour favoriser les modes de déplacement doux

5.1 Axes de trafic les plus importants (cf. carte en **annexe 4**)

5.2 Opérations en études

AIRBUS-Hélicoptères – RD84A à Bonneuil-en-France

Le Contrat de Développement Territorial (CDT) du Pôle Métropolitain du Bourget a pour vocation de définir un projet de territoire autour d'une signature "pôle d'excellence aéronautique – aviation d'affaire". Parmi les enjeux identifiés, le renforcement du maillage de la façade ouest de l'aéroport a été retenu comme orientation directrice. À ce titre des projets ont été identifiés comme déclencheurs de la stratégie du secteur, parmi lesquels figure la réalisation d'une voie de desserte du site Airbus-Hélicoptères en contournement Ouest de l'aéroport.

Dans le cadre du déplacement de la base Airbus-Hélicoptères sur l'aéroport du Bourget, une voie de desserte raccordée directement à la RD 84a a été étudiée.

Les caractéristiques générales du projet sont les suivantes :

- chaussée à double sens de 7 m ;
- un trottoir revêtu de 1,50 m minimum ;
- des bandes cyclables de 1,50 m ;
- un accotement non revêtu de 1,00 m côté aéroport.

À ce jour, le plan de financement n'est pas arrêté. Il sera établi avec les collectivités concernées, Aéroports de Paris (ADP) et Airbus-Hélicoptères. La participation du Conseil départemental du Val d'Oise devrait être limitée à 20 %.

L'opération est inscrite au Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) en tant que Grande Opération Flottante (GOF), pour un montant de 4 M€ HT.

L'opération est inscrite au Plan Anti-bouchon Régional. Il convient toutefois de souligner que cette opération ne semble pas faire l'objet d'un portage avéré par les acteurs locaux.

En ce qui concerne le foncier, le projet s'inscrit dans des emprises appartenant au SIAH, à Aéroports de Paris (ADP) et à des collectivités.

Une convention de financement n°18-1382 Région Île-de-France / Conseil départemental du Val d'Oise (RIF / CDVO) relative aux études, acquisitions foncières et travaux de la desserte du site AIRBUS

HELICOPTERES depuis la RD84A a été notifiée le 25/05/2018, (1,2 M€ répartis sur 3 ans) : Délibération 6-02 du 05/03/2018.

Avenue du Parisis – Réalisation d’un boulevard urbain intermodal

En 2012, le Département a porté à la concertation publique le projet d’Avenue du Parisis. Ce projet consiste à réaliser un boulevard urbain multimodal de 11 kms entre la RD109 à Soisy-sous-Montmorency et la RD84a à Bonneuil-en-France.

L’Avenue du Parisis traverse 7 communes (Soisy-sous-Montmorency, Montmorency, Deuil-la-Barre, Groslay, Sarcelles, Garges-lès-Gonesse et Bonneuil-en-France).

La configuration de cette infrastructure lors de la concertation en 2012 était la réalisation d’une voirie à 2x2 voies avec intégration d’un Transport en Commun en Site Propre (TCSP) et des cheminements continus pour les modes actifs.

Sur la base du bilan de la concertation de 2012 le Département a délibéré le 24 mai 2013 et scindé cette opération en 2 sections :

- Sur la partie Ouest (entre la RD109 à Soisy-sous-Montmorency et la RD301 à Groslay), le projet a rencontré des difficultés d’acceptabilité de la part de la population, des associations et des collectivités. La réalisation de cette phase nécessitera la reprise des études amont et d’une nouvelle concertation publique.
- Sur la partie Est (entre la RD301 à Groslay et la RD84a à Bonneuil-en-France), le projet a reçu un accueil très positif de la part de la population et des élus qui en attendent la réalisation urgente. Sur la base des remarques formulées lors de la concertation, le Département a, sur cette section Est, proposé un projet qui a été validé par l’ensemble des partenaires (collectivités traversées, Région, État).

L’opération est inscrite au Plan régional anti-bouchon et pour changer la route. La Région Île-de-France subventionne l’infrastructure à hauteur de 50 % par une convention de financement n°17-1361 (délibération n°6-01 du 03/07/2017 notifiée le 20/09/2017) relative à la réalisation de l’Avenue du Parisis Section Est - 1^{er} barreau RD 84 / RD 84a (financement par la Région Île-de-France (IDF) à hauteur de 11,1 M€).

Le montant de cette opération (section Est) est de 145,7 M€ HT (études et travaux), elle a été déclarée d’utilité publique le 25 avril 2016 par arrêté Préfectoral. Cet arrêté a été annulé le 13 mars 2018. Suite au recours conjoint du Département et de l’État, la Cour Administrative d’Appel de Versailles a confirmé cette annulation le 19 septembre 2019.

De nouvelles enquêtes publiques sont donc à relancer pour obtenir une nouvelle Déclaration d’Utilité Publique (DUP).

Requalification de la RD370 (Boulevard Nungesser et Coli) entre la RD84 (rue de Paris) et la RD970 (Boulevard Berthelot) à Gonesse

La RD370 est une liaison Est-Ouest située au Sud de Gonesse. Son profil actuel est celui d’une voie expresse urbaine :

- 2x2 voies de circulation routière séparées par un terre-plein central enherbé ;
- des trottoirs enherbés ;
- absence d’aménagements cyclables ou en faveur des transports en commun.

Bien qu’elle soit située en agglomération, la vitesse maximale autorisée sur cet axe est de 70 km/h. La voie concernée est ponctuée d’un carrefour à sens giratoire intermédiaire (menant vers le sud à Bonneuil-en-France par la RD47e1). Enfin, cette dernière est dépourvue de toute qualité paysagère.

Dans ce contexte, le Département a entrepris depuis 2005, à la demande de la commune de Gonesse, une étude de requalification de cette voie sur 1,1 km entre la RD84 (rue de Paris) et la RD970 (Boulevard Berthelot) visant à :

- affirmer le caractère urbain de la RD 370 dans le territoire traversé et son intégration paysagère par rapport à l’environnement existant et futur, en particulier l’interface avec la ZAC Entrée Sud ;
- intégrer des circulations douces ;

- améliorer l'assainissement de la route (eau pluviale) ;
- intégrer le prolongement du BIP Est (nouveau carrefour RD370 / RD970).

Le projet est estimé à 4,7 M€ HT soit 5,6 M€ TTC (valeur juin 2013) découpé en 3 sections :

- Section 1 : de la RD84 à la RD47 E, pour un montant de 1 839 464,89 € HT (soit 2,2 M€ TTC) ;
- Section 2 : de la RD47 E au carrefour giratoire "SEGRO" compris, pour un montant de 1 505 016,72 € HT (soit 1,8 M€ TTC) ;
- Section 3 : du carrefour giratoire "SEGRO" exclu à la RD970, pour un montant de 1 337 792,64 € HT (soit 1,6 M€ TTC).

Les travaux de la Section 1 ont été réalisés en 2017. Une convention de co-financement entre le Département et la Ville de Gonesse n°15-1292 a été notifiée le 12 janvier 2016 (délibération 6-01 du 02/11/2015).

Les travaux des sections 2 et 3 pourraient débuter mi-2021.

RD 370 Villiers-le-Bel

Création d'un giratoire oblong pour desservir la zone dite des Gélinières qui comprendra 220 logements et un Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Étude d'avant-projet en cours. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 300 000 € TTC. Les travaux sont prévus en 2021

RD 317 Vaudherland

Création d'une bretelle d'entrée sur la RD 317 et élargissement de l'ouvrage d'art (actuellement à l'étude)

Déviations de la RD370 entre la RD970 et la RD316 à Villiers Le Bel et Ecoen

Le centre de Villiers-le-Bel est traversé par la RD370. Cette route départementale permet une liaison Est-Ouest avec le réseau structurant : l'autoroute A1 à l'Est, la RD316 à l'ouest et la francilienne au nord.

La RD370 accueille un niveau de trafic important : le Trafic Moyen Jours Ouvrés (TMJO) est de 20 000 véh/j. La partie ouest de la RD370 accueille un niveau de trafic poids-lourds très important de 8,5 %. Par ailleurs, la commune de Villiers-le-Bel a engagé, dans le cadre du Programme National pour la Rénovation Urbaine, la rénovation de plusieurs de ses quartiers. Ainsi, la diminution du trafic traversant son centre-ville est un fort enjeu pour la commune.

La commune de Villiers Le Bel a saisi le Conseil départemental pour mener les études de la déviation de la RD370 depuis le giratoire RD970 / RD10 jusqu'à la RD316. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) prévoit de longue date une déviation du centre-ville de Villiers-le-Bel au nord du territoire en prolongement de la RD970 jusqu'à la RD316. Un emplacement réservé au bénéfice du département a été créé à cet effet.

Ce projet de déviation de la RD370 s'inscrit dans le prolongement de la première section de la déviation déjà réalisée sur Gonesse et Villiers Le Bel (RD970).

Ce nouveau tronçon va aussi permettre une continuité des circulations douces en provenance de la RD970 et la RD10 existantes, avec la création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur l'ensemble du tracé.

L'étude de trafic a été réalisée et l'étude de faisabilité est en cours.

Le calendrier prévisionnel de l'opération a été défini ainsi :

- 2019 / 2020 : Études
- 2021 : Concertation et enquêtes publiques
- 2022 : Démarrage des travaux

Le coût des études a été estimé à 400 000 € HT.

Les études de ce projet sont financées à 50 % par la Région Île-de-France dans le cadre du Plan Anti-Bouchon et pour changer la route.

Le cout du projet a été estimé à 15,3 M€ TTC. Ce montant est provisoire et sera réévalué suite aux études de faisabilité et d'avant-projet.

5.3 Opérations réalisées sur RD

Il a été réalisé sur l'année 2020

- 5 opérations de réfection de couche de roulement. Ces travaux ont été faits sur un linéaire total de 3 450 m pour un montant de 523 102,00 € TTC
- 5 opérations de réparation d'ouvrage d'art pour un montant de 109 585,05 € TTC.

RD 10 Bouqueval

Une voie verte a été créée entre la piste existante à l'entrée de Villiers-le-Bel et le giratoire d'entrée de Bouqueval. Les travaux se sont déroulés entre juillet et décembre 2020 pour un montant d'1 M€ TTC.

5.4 Opérations prévues

RD 970 Gonesse

Requalification entre la RD370 et la RD84

- 2ème tranche : début des travaux novembre 2019, travaux terminés.
- 3ème tranche proposée en priorité 1 au programme 2020. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 1 M€ TTC. Les travaux sont prévus en 2021

RD 370 Villiers-le-Bel

Création d'un giratoire oblong au carrefour avenue Pierre Semard et rue du haut du Roy. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 d'un montant de 450 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

RD 317 Bonneuil-en-France

Sécurisation des traversées piétonnes notamment des nombreux collégiens et lycéens. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) ECOLE 2021 d'un montant de 76 500 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

RD 370 Gonesse

Création d'une voie verte entre le BIP et l'entreprise Mazet. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) PISTE CYCLABLE 2021 d'un montant de 180 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

RD 370 Gonesse

Aménagement de sécurité pour réduire la vitesse des véhicules. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) d'un montant de 190 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

RD 317 Gonesse / Le Thillay

Réfection de la couche de Roulement entre RD170 et RD47A. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) Couche de Roulement d'un montant de 600 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

RD 317 Vaudherland

Création d'un bassin. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 d'un montant de 350 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

RD 10 Villiers-le-Bel

Création d'un giratoire en sortie de bretelle de la RD316. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 d'un montant de 150 000 € (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).



6 - TRANSPORTS

6.1 Offre existante

Contexte covid

En raison de la covid 19, les chiffres de fréquentation et de ponctualité n'ont pas été comptabilisés sur tous les mois de l'année 2020 (période de grève et confinements). Le nombre de voyageurs décrit dans les parties suivantes sont des données de 2019 lorsque celles de 2020 ne sont pas suffisantes.

Pendant les périodes perturbées, pour chacune des lignes ferroviaires du Val d'Oise, leur offre a été modifiée. La fréquentation des transports en commun a largement baissé par rapport à 2019.

Ci-dessous, un tableau présentant le taux de remplissage des transports en commun en Île-de-France en 2020 par rapport au trafic ante-covid de la même période en 2019 :

| Période/date | Métro-RER (RATP) | Transilien-RER (SNCF) | Bus (RATP et Optile) |
|---|------------------|-----------------------|----------------------|
| 1 ^{er} confinement | Entre 5 et 10 % | 10 % | - |
| 1 ^{er} déconfinement (mi-mai) | Entre 15 et 20 % | 15 % | - |
| 1 ^{er} déconfinement (mi-juin) | 45 % | 40 % | - |
| Septembre 2020 | Entre 65 et 70 % | Entre 65 et 70 % | Entre 90 et 100 % |
| 2 ^{ème} confinement | 35 % | 35 % | 50 % |

6.1.1 Réseau ferroviaire

Le RER D

Le RER D traverse l'Île-de-France depuis le sud de l'Essonne et Melun jusqu'à Survilliers-Fosses, dernière gare desservie dans le Val d'Oise en passant par la gare de Lyon, Châtelet-les-Halles et gare du Nord dans Paris.

La branche nord dessert la Seine-Saint-Denis et le Val d'Oise et compte trois terminus intermédiaires :

- Villiers-le-Bel – Arnouville – Gonesse avec 12 trains par heure de pointe (HP),
- Goussainville avec 8 trains/HP,
- Orry-la-Ville, dans l'Oise, avec 4 trains/HP.

Le RER D transporte 230 000 voyageurs/jour au nord de Paris (Val d'Oise + Seine-Saint-Denis). Dans le Val d'Oise, entre Garges-Sarcelles et Survilliers-Fosses, il est utilisé par plus de 66 000 personnes chaque jour.

En 2017, cette ligne présentait le taux de ponctualité le plus faible d'Île-de-France (85 %).

C'est pourquoi, Ile-de-France Mobilités a adopté le 13 décembre 2017 un plan prévoyant l'exploitation séparée des branches « Malesherbes », « Vallée » et « Littoral », au sud de la ligne.

Mise en place au mois de décembre 2018, pour le service annuel 2019, cette « simplification » de la ligne (avec la refonte de l'offre annuelle) devait permettre de traiter les retards et de mieux gérer les pannes et accidents. Parallèlement, SNCF Transilien s'était engagé contractuellement auprès d'Île-de-France Mobilités à atteindre 90 % de ponctualité minimum, pour un objectif de 94 %.

Or, à ce jour, la branche nord fait encore face à de nombreuses perturbations (suppressions de trains, changements du plan de transport, retards, actes de malveillance, etc.). Même si le taux de ponctualité a progressé de quelques points en 2019 (+3,7 points) sur l'ensemble de la ligne, depuis le début de l'année 2020, le taux de ponctualité ne se redresse pas et reste inférieur à 90 %.

Perspectives

Le 20 novembre 2019, la Présidente de la Région d'Île-de-France avait annoncé un plan d'urgence pour le Val d'Oise, dans lequel elle demande à l'État de s'assurer que SNCF Réseau, dont il a la tutelle, respecte ses engagements pour que le RER nouvelle génération (RER NG) arrive sur toutes les branches du RER D, et notamment du faisceau nord, d'ici 2021. Sur ce point, les délais ne seront pas tenus. La livraison de nouvelles rames sera déployée, en commençant par le sud de la ligne, entre fin 2021 et 2025. La commande de ce matériel RER NG a bien été faite par Île-de-France Mobilités auprès d'Alstom et Bombardier : 3,75 milliards pour réaliser 255 nouveaux RER (dont 125 rames pour le RER D ; le reste est pour le RER E).

Outre ce nouveau matériel, il devra être équipé d'un système de circulation et de supervision des trains automatisé, NEXTEO, nécessaire pour l'optimisation de la conduite. Il doit permettre une augmentation de l'offre et une amélioration de la ponctualité sur cette ligne en souffrance et dont la refonte de l'offre en 2018 n'a pas permis d'amélioration significative de la ponctualité. NEXTEO doit également équiper le RER B. Cependant, la livraison aura également du retard. La SNCF et la RATP ont reporté le projet d'appel d'offre pour NEXTEO. Les deux opérateurs ont été auditionnés début juillet par les administrateurs d'Île-de-France Mobilités. Ceux-ci, ainsi que Valérie Péresse, ont exprimé leur colère et exigé que la SNCF reprenne ce projet au plus vite. Lors d'une nouvelle audition début novembre, la SNCF et la RATP se sont engagées à lancer l'appel d'offre fin 2020 pour une mise en service fin 2027 du système d'exploitation.

De plus, dans le cadre du projet d'arrêt de la ligne H à Pleyel, il est proposé d'intégrer dans le projet la réalisation d'une 4ème voie pour le RER D afin d'améliorer notamment la régularité de la ligne en constituant un SAS de régulation entre la partie nord de la ligne et la partie sud, en particulier avant l'insertion dans le tunnel commun avec le RER B, en synergie avec le programme Nexteo / ATS+ (pilotage et régulation automatique). Cette 4ème voie pourrait donc être fortement créatrice de valeur pour le RER D au regard des problématiques d'exploitation que rencontre aujourd'hui la ligne, en particulier vis-à-vis du tunnel B/D.

À horizon 2024-2030, le RER D permettra une correspondance avec les lignes 14, 15, 16 et 17, du nouveau métro automatique du Grand Paris Express, en gare de Saint-Denis Pleyel, depuis la station Saint-Denis Stade-de-France, via le franchissement urbain de Pleyel.

6.1.2 Réseau bus

Le Département a investi depuis de nombreuses années dans des réseaux de transport collectif routier à travers le réseau départemental « Busval d'Oise ». Il contribue ainsi au financement d'une trentaine de lignes régulières dans le cadre de conventions partenariales avec Île-de-France Mobilités. En 2020 le Département investit 7,6 M€ par an (valeur 2019) sur les réseaux dits « conventionnés ».

Par ailleurs, Île-de-France Mobilités a lancé un plan d'amélioration des réseaux de bus sur l'ensemble de la Région Île-de-France, baptisé « Grand Paris des bus » couvrant la période 2017-2020.

Le Département a souhaité s'inscrire pleinement dans la démarche et a adopté une délibération lors de l'Assemblée Départementale du 24 février 2017, précisant les besoins de renfort d'offre sur les réseaux « conventionnés » et relayant les besoins d'amélioration sur les autres réseaux.

Filéo (Kéolis Mobilités Roissy)

Ce réseau de transport à la demande fonctionne en direction de la plateforme aéroportuaire de Roissy. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDF Mobilités et l'opérateur) a été renouvelée le 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2023.

Le renouvellement a permis de faire évoluer l'offre avec notamment des suppressions de doublons de desserte, l'adaptation des temps de parcours, l'organisation d'un hub de correspondance à Roissy.

Le Département finance ce réseau à hauteur de 272 K€ HT (valeur 2019) par an.

Grand R (Keolis)

Il fait l'objet d'une contractualisation (entre le Conseil départemental, l'agglomération de Roissy Pays de France, l'opérateur et IDF Mobilités). Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDF Mobilités et l'opérateur) a été renouvelée le 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020. Ce réseau est composé de 20 lignes dont 9 lignes régulières (R1 à R8 et 95-01) et 11 lignes scolaires (R104 à R114).

Le Département consacre un budget de 562 K€ HT (valeur 2019) par an à ce réseau.

Réseau Gonesse (Transdev)

Ce réseau est composé de 8 lignes dont les lignes 20 (Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville/Villepinte Parc des Expositions) et 23 (Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville/Aulnay-Sous-Bois Gare).

Autres lignes

La ligne express 95-18 Cergy/Roissy (Transdev) dessert la plateforme aéroportuaire de Roissy.
La ligne 95-02 Montmorency/Sarcelles-St-Brice/Roissy (Kéolis) assure à la fois une desserte locale entre les différentes communes traversées et une desserte à destination de la plateforme aéroportuaire.

La ligne 11 Goussainville/St-Denis (Kéolis) dessert la commune de Gonesse.

Les lignes RATP 268, 270 et 370 assurent notamment des dessertes vers les gares du RER D. La ligne 250 dessert Gonesse à destination du fort d'Aubervilliers.

6.1.3 Schéma directeur d'accessibilité

Le 10 juillet 2015, le Conseil départemental a approuvé un programme pluriannuel de 6 ans pour la mise en accessibilité de points d'arrêt de bus sur son territoire. Sur l'ensemble du département, on recense 2068 points d'arrêts prioritaires (tous gestionnaires de voirie confondus) dont 853 sur routes départementales. À titre indicatif, le Département a programmé la mise en accessibilité d'environ 180 arrêts sur 6 ans (il s'agit d'une programmation estimative et non d'un objectif). Depuis 2015, il a consacré 2,44 M€ à la mise en accessibilité de 123 points d'arrêt (dont 406 K€ pour la réalisation de 15 points d'arrêt en 2020).

Depuis 2017, 7 points d'arrêt ont été mis en accessibilité pour un coût de 118 627 € sur les communes de Gonesse et Villiers-le-Bel.

6.1.4 Aides aux usagers

Forfait Améthyste

Le 1^{er} avril 2013, les cartes Améthyste et Rubis ont disparu au profit du forfait Améthyste sur passe Navigo. Ce forfait de transport est à destination des personnes âgées sous conditions d'âge et de ressources et des adultes handicapés sous réserve d'éligibilité de leur allocation ou pension. Ce forfait est délivré également aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Chaque Département définit les zones couvertes et les critères d'éligibilité pour les forfaits dont il délivre les droits pour une durée d'un an. Le Département du Val d'Oise a défini les conditions d'éligibilité suivantes :

- personnes âgées de plus de 65 ans non imposables ;
- adultes handicapés titulaires d'une pension d'invalidité de 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie ou percevant une allocation adultes handicapés (AAH) délivrée par la Caisse d'Allocations Familiales et titulaires d'une carte d'invalidité dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80 % ;
- anciens combattants, veuves de guerre, infirmières de guerre volontaires 39-45, anciens réfractaires au STO et anciens déportés et internés 39-45 de plus de 65 ans.

L'usager participe financièrement à l'octroi de son forfait.

| Améthyste - Tarifs 2020 | | | |
|-----------------------------------|----------------|--|--|
| Zonage proposé dans le Val d'Oise | Tarif régional | Personnes âgées Personnes handicapées | Anciens combattants et bénéficiaires assimilés |
| 4/5 | 219,00 € | 65 € | Gratuit |
| 3/5 | 257,04 € | 103 € | Abrogée |
| 1/5 | 473,16 € | 316 € | 25 € |

Au 30 novembre 2020, 11 212 valdoisiens bénéficiaient d'un forfait Améthyste :

- 1 304 anciens combattants et veuves de guerre,
- 2 689 adultes en situation de handicap,
- 6 830 personnes âgées de 65 ans et plus,
- 389 personnes "âgées/handicapées".

Les cantons d'Argenteuil, de Cergy, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel cumulent plus de 64% de bénéficiaires.

L'acquisition de ces forfaits sur la base du tarif régional représente un coût pour le Département estimé en 2020 à 3,2 M€ compensés par 1,2 M€ de participation des usagers et 300 000 € de participation d'Île-de-France Mobilités dans le cadre du dispositif d'aide aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Par ailleurs, par délibération du Conseil départemental n°6-11 du 19 juin 2020, le Département a voté le remboursement des usagers Améthyste titulaires d'un forfait valide durant :

- le mois de décembre 2019 en raison des mouvements de grèves de la SNCF et de la RATP ;
- les deux mois de confinement mis en place par le gouvernement du 17 mars au 11 mai 2020 en raison de la circulation active du virus covid-19.

Le montant des remboursements a été fixé selon le tarif acquitté par les usagers.

Au 31 octobre 2020, date butoir pour la réception des demandes, le Département a reçu 659 demandes dont 620 étaient éligibles à un remboursement et représentant un coût total de 20 209 €.

Abonnements scolaires

En Île-de-France, il existe 3 types de cartes de transports pour les scolaires :

- La carte Imagine R qui permet une utilisation illimitée de tous les transports en commun.
- La carte CSB qui permet d'effectuer un aller-retour unique quotidien entre le domicile et l'établissement scolaire (si la distance est au moins égale à 3 km) sur une ligne régulière de bus.
- La Carte Scol R pour les élèves bénéficiant d'une des lignes des circuits spéciaux scolaires (CSS), circuits mis en place par un organisateur local (commune, syndicat intercommunal) lorsqu'il n'existe pas de ligne régulière.

Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) fixe annuellement les tarifs pour chacune de ces cartes. Sur la base de ces tarifs régionaux chaque Département peut apporter une aide aux familles.

En 2020, par délibération n°6-06 du 29 mai 2020, le Département du Val d'Oise a acté la prise en charge intégrale de la hausse du tarif régional de la carte CSB et la redistribution aux familles valdoisiennes des économies générées par la nouvelle tarification régionale à 24 € de la carte Imagine R et Scol R pour les moins de 11 ans.

| 2020-2021 | Tarifs IDF Mobilités | Aides CD 2020-21 | Prix Familles |
|---|---|--|------------------------------------|
| Imagine R | | | |
| Collégiens non boursiers | 342 € (pas de changement) | 192 € par élève (contre 167 € en 2019-20) | 150 € (contre 175 € en 2019-20) |
| Collégiens boursiers inférieurs à 450 € | 317 € (indexé sur la participation CDVO) | 224 € par élève (contre 195 € en 2019-20) | 93 € (contre 119 € en 2019-20) |

| | | | |
|---|---|--|--------------------------------------|
| Collégiens boursiers supérieurs ou égal à 450 € | 292 € (indexé sur la participation CDVO) | 256 € par élève (contre 223 € en 2019-2020) | 36 € (contre 64 € en 2019-20) |
| Lycées Boursiers échelons 1 à 4 | 317 € (indexé sur la participation CDVO) | 32 € par élève (contre 28 € en 2019-2020) | 285 € (contre 286 € en 2019-20) |
| Lycées Boursiers échelons 5 à 6 | 292 € (indexé sur la participation CDVO) | 64 € par élève (contre 56 € en 2019-2020) | 228 € (contre 231 € en 2019-20) |
| Scol R | | | |
| Maternelle/Primaire en RPI* | 24 € (contre 308,5 € en 2019/2020) | 100 % du prix de la carte | Maintien de la gratuité |
| Maternelle/Primaire hors RPI* | 24 € (contre 308,5 € en 2019/2020) | Par volonté d'équité entre élèves, l'économie réalisée ici est redistribuée sur les collégiens (Imagine R et carte Scol R) | 24 € (contre 107 € en 2019-20) |
| Collégiens et lycéens | 308,5 € pas de changement) | 211,5 € par famille (contre 201,5 € en 2019-20) | 97 € (contre 107 € en 2019-20) |
| CSB | | | |
| Maternelle, Primaire, Collégiens et lycéens | Entre 176 et 1 700 € (soit + 1,58% en moyenne) | + 1,58% de prise en charge supplémentaire soit par famille entre 72,10 € et 1621,30 € | 107 € (tarif identique à 2019-20) |

* RPI : regroupement pédagogique intercommunal

Le coût estimé pour l'année scolaire 2020-2021 pour le Département est de 3,9 M€.

Pour l'année scolaire 2019-2020, 23 308 élèves ont bénéficié des aides du Département :

- Imagine R : 13 120 élèves (11 069 collégiens dont 798 boursiers et 2 051 lycéens boursiers)
- Scol R : 4 019 élèves (dont 1 172 maternelles/primaires, 2 004 collégiens, 843 lycéens)
- CSB : 6 169 élèves (37 primaires, 4 198 collégiens et 1 933 lycéens).

PAM 95

Île-de-France Mobilités a délégué aux départements franciliens le dispositif de transport pour les personnes en situation de handicap PAM (Pour Aider à la Mobilité).

Le PAM95 assure deux types de dessertes : le transport dit citoyen (travail en milieu ordinaire, démarches administratives, loisirs...) et le transport à destination des établissements et services médico-sociaux de compétence départementale dits ESMS.

En octobre 2020, on compte 1 827 usagers valdoisiers inscrits à ce service.

En 2020, le service a été fortement impacté par la crise sanitaire : - 99 % d'activité en avril, - 94 % en mai. Une reprise s'est amorcée depuis mais avec toujours -20 à -30 % comparé à l'année 2019. En 2019, on comptabilisait plus de 100 000 courses dont 70 000 pour les ESMS, en 2020 à fin novembre un peu moins de 55 000 courses ont été réalisées.

Le Département consacre un budget d'environ 5 M€ annuellement à ce dispositif. La Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités apporte une participation d'1/3 chacun (recettes usagers déduite).

Le Département perçoit près de 600 000 € de recettes usagers.

6.2 Grands projets

6.2.1 Réseau ferroviaire

La ligne 17 du métro Grand Paris

La ligne 17 reliera 9 gares entre Saint-Denis Pleyel et le Mesnil-Amelot en moins de 25 minutes. Elle accompagne le développement des pôles économiques sur l'axe de l'autoroute A1 (Pleyel/La Plaine-Saint-Denis, aéroports du Bourget et Roissy, Parc International des Expositions (PIEX) et le développement du Triangle de Gonesse.

La ligne 17 est une section de 27 km. Elle se partage en deux tronçons : la ligne 17 Sud (tronçon commun avec la ligne 16) longue de 6 km entre Saint-Denis Pleyel et Le Bourget-RER et d'autre part, la ligne 17 Nord qui prolonge le tracé sur 20,5 km (dont 5,5 km en aérien) jusqu'au Mesnil-Amelot. 40 à 50 millions de voyageurs sont attendus annuellement et 130 000 à 160 000 voyageurs les jours de salons.

Calendrier prévu de réalisation

- En 2018, le gouvernement a modifié le calendrier de réalisation de l'ensemble du réseau et fixé à la Société du Grand Paris (SGP), maître d'ouvrage, un nouveau coût d'objectif à 35 Md€ maximum. Les conséquences de cet arbitrage pour la ligne 17 est une desserte de l'aéroport de Roissy en 2030, avec une première mise en service en 2027 au Triangle de Gonesse, alors que le calendrier acté en 2015 prévoyait lui une mise en service à l'aéroport dès 2024.
- Depuis cette décision du gouvernement, l'ensemble des élus du Val d'Oise, de Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne ont exprimé à plusieurs reprises leur demande d'une mise en service au plus tôt au PIEX de Villepinte pour assurer la connexion avec le RER B. C'est bien l'objectif du Directoire de la SGP qui met tout en œuvre pour une mise en service au PIEX en 2028 et non 2030.

Où en est-on ?

Le tronçon « ligne 17 nord » a fait l'objet d'un premier lot de génie civil qui concerne d'une part les travaux sur Bourget Aéroport (le tunnelier « Florence » a commencé de creuser fin 2020) et d'autre part les travaux jusqu'à la gare du Triangle Gonesse.

Plusieurs évènements affectent l'avancement de la ligne 17 nord

Alors qu'il n'y avait aucune marge, l'épidémie de covid a définitivement mis fin à la possibilité d'une mise en service de la ligne 17 à Bourget aéroport pour les JO 2024 (cela vaut également pour la ligne 16 qui ne sera pas mise en service, seule la ligne 14 sera livrée à Saint-Denis Pleyel en 2024).

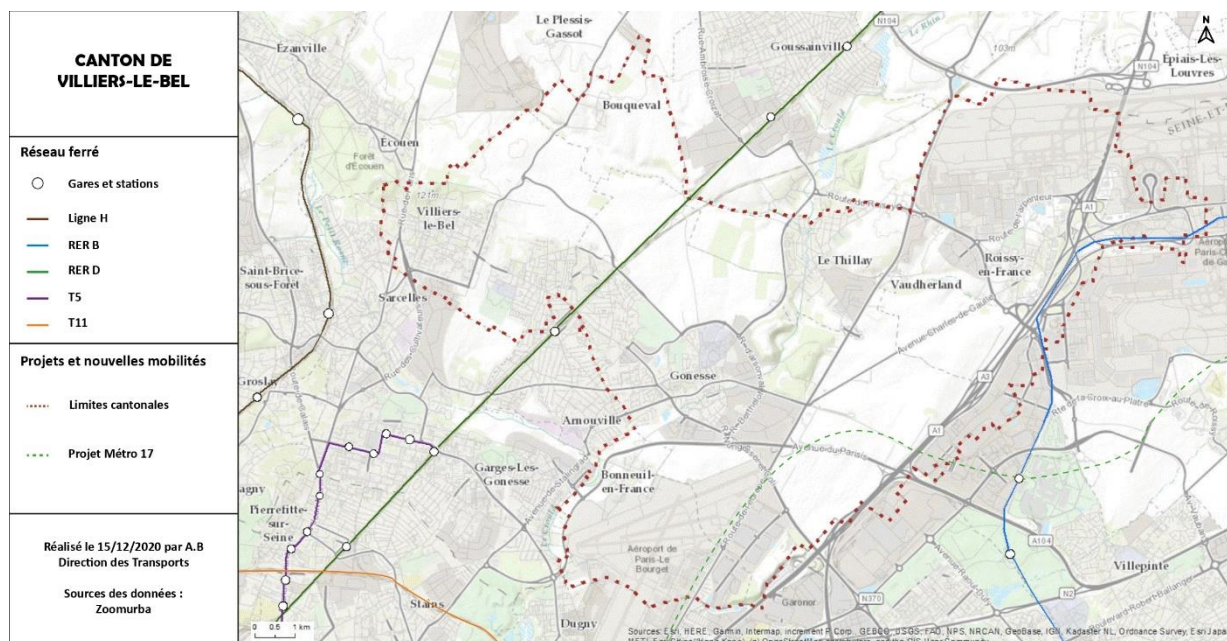
Par jugement du tribunal administratif de Montreuil le 15 novembre 2019, les travaux de la ligne 17 ont été suspendus (à l'exception de la partie Bourget Aéroport) suite à un recours contre l'autorisation environnementale déposé par plusieurs associations de défense de l'environnement et contre l'urbanisation du Triangle de Gonesse. La SGP a fait appel de cette décision ; la cour d'appel de Versailles vient de rendre son jugement fin novembre 2020 : elle estime que le TA de Montreuil n'était pas compétent, s'agissant d'une ligne JO, et renvoie au tribunal de Paris. Ce jugement permet d'annuler la suspension des travaux mais c'est un jugement sur la forme et non sur le fond ; les travaux peuvent donc reprendre mais il faudra attendre une nouvelle audience du TA de Paris.

Suite à la décision d'abandonner le projet Europacity, le Gouvernement a confié à Francis Rol-Tanguy une mission dont le rapport propose plusieurs scénarios d'urbanisation du site du triangle de Gonesse, qui ne tranchent pas la question du devenir de la gare. Toutefois il faut rappeler que la gare est inscrite dans la loi et qu'il s'agit d'un site stratégique pour répondre aux fragilités du territoire de l'est du Val d'Oise et aux besoins de la Région Île-de-France.

L'autre point d'incertitude concerne la réalisation du terminal T4, et donc la future gare du T4. Des discussions sont en cours entre la SGP et ADP pour prévoir des mesures conservatoires.

Enfin, le Département, dans sa contribution du 30 novembre 2020 au préfet du Val d'Oise suite au rapport de F. Rol-Tanguy, attend des engagements clairs de l'Etat sur plusieurs projets et en particulier, d'envisager en lien avec la SGP, l'idée évoquée d'une ligne 17 bis du Mesnil-Amelot à Villiers-Le-Bel. Toutefois, cette idée ne doit pas entraver l'objectif principal de voir les travaux de la ligne 17 avancer

dans un calendrier acceptable, et notamment ceux de la Gare du triangle de Gonesse livrée en 2027-2028.



Le CDG Express

Ce projet de liaison ferroviaire reliant la gare de l'Est et l'aéroport Charles-de-Gaulle (CDG) doit offrir une desserte directe et un temps de parcours de 20 min, avec 4 trains par heure, dans chaque sens et une exploitation de 5h00 à minuit toute l'année.

Il empruntera 32 kilomètres de voies entre la gare de l'Est et CDG dont 8 kilomètres de voies nouvelles entre Mitry-Mory et Paris-CDG et au droit de la gare de l'Est.

L'État est l'autorité organisatrice du projet CDG Express. Aéroports de Paris (ADP), SNCF Réseau et la Caisse des Dépôts sont actionnaires de la société de projet qui réalisera et financera le projet, avec un prêt de l'État de 1,7 Md€ à un taux très bas. L'exploitant désigné par l'État après une mise en concurrence est "Hello France", groupement de RATP Dev et Keolis, filiales respectives de la RATP et de la SNCF.

Le Conseil départemental avait apporté un soutien de principe au projet à l'occasion de l'enquête publique, dans une délibération de juillet 2016, assorti de réserves quant à l'impact en phases travaux et exploitation (en situation perturbée) sur les lignes du quotidien (en particulier RER B et Transilien H et K).

Par délibération du 30 novembre 2018, l'Assemblée départementale s'est prononcée à l'unanimité contre le projet, à la fois en raison du manque de garanties quant à la neutralité du projet sur la qualité de service des lignes du quotidien mais aussi, face aux décisions du gouvernement jugées arbitraires (report du calendrier de la ligne 17 notamment pour des raisons financières alors que le gouvernement concédait un prêt d'1,7 Md€ pour financer CDG Express).

Par la suite, face aux inquiétudes et aux désaccords exprimés par de nombreux élus, le préfet de Région a mené en 2019 une concertation avec les parties prenantes afin d'établir des scénarios de programmation des travaux sur l'axe Nord, en raison de l'ampleur de travaux inédite à l'horizon 2024.

Ce travail a permis de conclure que les projets de régénération essentiels à la fiabilisation du réseau ne pourront être réalisés avant 2024. De plus, le volume d'interruptions programmé n'était pas acceptable pour les voyageurs.

Au regard de ces conclusions, le Gouvernement a décidé de reporter la mise en service du Charles-de-Gaulle Express à fin 2025. Depuis, le Préfet préside un comité de suivi des travaux sur le faisceau nord, intégrant l'ensemble des parties prenantes et auquel le Département participe.

En novembre 2020, la justice met un coup d'arrêt au projet CDG Express. L'arrêté interpréfectoral autorisant les travaux du projet a partiellement été annulé en raison du caractère non essentiel de la mise en œuvre de l'infrastructure. En effet, la chute du trafic aérien et le report de la mise en service du projet après les Jeux Olympiques rendent caducs les arguments en faveur d'une réalisation impérative.

Le projet du CDG Express comprend un ensemble d'opérations de régénération et de modernisation sur les lignes de RER B et D (adaptation des voies pour l'accueil du matériel roulant et NEXTEO, travaux de régénération des voies, caténaires...). Les projets étant complètement imbriqués, la décision du tribunal administratif de Montreuil, entraîne à la fois la suspension des travaux du CDG Express et ceux liés aux transports du quotidien (RER B et D), financés en partie par CDG Express. Le volume d'opération impacté est de 537 M€. SNCF Réseau estime que sans sursis et sans reprise des travaux en janvier, toute la programmation devra être revue.

Valérie Pécresse souhaite privilégier une solution administrative, afin que la décision du TA de Montreuil n'implique pas les travaux du quotidien et refuse une « désimbrication » des projets qui nécessiterait un investissement de plus de 500 M€.

Le Comité de suivi de l'Axe Nord doit se réunir en janvier, pour évaluer les différents scénarios possibles.

La ligne nouvelle Roissy-Picardie

Ce projet sous maîtrise d'ouvrage de SNCF RESEAU, très attendu par la Région Hauts-de-France, vise à créer une liaison ferroviaire de raccordement entre la gare de Survilliers-Fosses sur la ligne Paris-Creil et la ligne à grande vitesse d'interconnexion vers l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle. Un double service TGV-TER sera mis en place afin de répondre aux besoins de déplacements de longue distance et du quotidien. La gare de Survilliers-Fosses sera desservie uniquement par les TER à raison de deux par heure durant les heures de pointe et un par heure le reste de la journée. L'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle sera accessible en 7 minutes.

En 2028, 3,4 millions de voyageurs par an (12 000 voyageurs par jour) sont attendus dont les 2/3 pour les transports du quotidien. Un tiers de ces derniers sont des valdoisiens.

Le premier semestre 2017, un protocole relatif au financement des travaux de réalisation du projet a été signé par l'État, la Région Hauts-de-France, les départements et neuf autres collectivités de l'Oise et de la Somme. Cette convention n'intègre pas le financement de la passerelle de desserte permettant la liaison entre les nouveaux quais et le RER D en gare de Survilliers-Fosses. Son coût est estimé à 13 M€ (coût économique 2011).

En 2019, le projet est retenu par le Gouvernement dans le cadre de la programmation des investissements prioritaires du rapport annexé au projet de Loi d'orientation des mobilités.

Le Président de la République a annoncé une mise en service en 2025 avec un début des travaux avant la fin du quinquennat. L'impact de cette accélération de calendrier sur le plan de travaux du faisceau Nord est en cours d'étude par la SNCF.

Une phase de concertation a eu lieu entre le 2 décembre 2019 et le 18 février 2020. Les collectivités locales de l'est du Val d'Oise se sont prononcées contre ce projet ainsi que le Département, par délibération du 17 janvier 2020. Les principaux motifs sont la demande d'un tracé mieux adapté aux besoins des déplacements des Oisiens et des valdoisiens ainsi que les inquiétudes sur l'impact de ce projet sur les territoires traversés (coupures liées à la section voie nouvelle) et sur l'ensemble des transports qui empruntent l'axe nord.

Le 28 août 2020, la décision ministérielle valide le projet à présenter à la phase d'enquête d'utilité publique et définit un schéma de réalisation en deux phases. La prochaine étape est l'enquête publique prévue début 2021.

Le projet de liaison Roissy-Picardie s'insère dans un planning de travaux très contraint sur l'axe nord, comprenant le projet CDG Express et les travaux de régénération et de modernisation des lignes du quotidien (RER B et D). Les travaux de CDG Express sont suspendus suite à un jugement du tribunal administratif de Montreuil le 9 novembre. Cette décision de justice a également pour conséquence l'arrêt des travaux nécessaires aux RER B et D et pourrait remettre en cause toute la programmation de l'axe

nord. En cas de reprogrammation, le Val d'Oise devra être vigilant sur la priorité des chantiers liés aux transports du quotidien (RER D et B).

Une convention de financement des études détaillées a été signée pour un montant de 12,5 M€ financé à parité par la Région Hauts-de-France et l'État. Deux installations restaient à financer lors du comité de décembre 2020 : la passerelle de Survilliers (13 M€) et l'Eco-pont en forêt de Chantilly (4 M€). Franck Dhersin, le vice-président du Conseil régional des Hauts-de-France aux Transports a annoncé un co-financement de la Passerelle de Survilliers à parts égales avec l'État.

Le Comité de pilotage du 17 novembre demande qu'un financement européen soit recherché dans le cadre des prochains appels du MIE (Mécanisme d'interconnexion pour l'Europe) sur la période 2021 - 2027. Le comité s'est également fixé l'objectif de finaliser une convention de financement des travaux d'ici fin 2021.

La création de trois nouvelles lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) suite à l'abandon du barreau RER de Gonesse

Le projet de barreau ferré de Gonesse devait desservir le Triangle de Gonesse depuis la gare de Villiers-le-Bel - Arnouville - Gonesse par le prolongement de 4 trains du RER D par heure de pointe avec comme terminus la gare du Parc des expositions de Villepinte (RER B).

Son schéma de principe avait été acté par le Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités), et non approuvé, en juillet 2013. En effet, sa rentabilité socio-économique était très largement négative, pour un coût d'investissement d'environ 300 M€.

Après des années d'atermoisement sur ce dossier, en juillet 2019, l'État, le Conseil régional et Île-de-France Mobilités, en accord avec le Conseil départemental du Val d'Oise et de la plupart des élus de l'est du Val d'Oise, ont convenu de l'abandon du projet au profit d'un projet de trois lignes de Transport en commun en site propre (TCSP). Puis, le Département du Val d'Oise a accepté la maîtrise d'ouvrage (déléguée par Île-de-France Mobilités) des études de faisabilité et de la concertation pour ces trois lignes de TCSP visant à relier les villes de l'est du Val d'Oise aux pôles d'emplois du Grand Roissy.

Le 20 novembre 2019, la Présidente de la Région Île-de-France a annoncé un plan d'urgence pour le Val d'Oise dans lequel elle rappelle que « *Île-de-France Mobilités a mis la priorité sur les 3 tronçons de bus en site sur les secteurs de Goussainville, Garges-lès-Gonesse et Aulnay dont les études viennent d'être financées par la Région Île-de-France* ». Elle confirme sa volonté de bus en site propre performant sur le secteur du Val d'Oise, pour faciliter et renforcer l'accès aux lignes RER et à la plate-forme aéroportuaire de Roissy.

Les études de faisabilité ont débuté en janvier 2020 pour une durée d'un an. Elles portent sur trois axes identifiés par les collectivités et par Île-de-France Mobilités (dans le cadre d'études sectorielles réalisées en 2013 et 2017) :

- Garges-Sarcelles (RER) – Roissypôle *via* le Triangle de Gonesse et Villepinte ;
- Villiers-le-Bel – Roissypôle *via* Garges-lès-Gonesse, Gonesse, le Triangle de Gonesse et Villepinte ;
- Goussainville – Parc des expositions de Villepinte.

Ces études sont menées en partenariat étroit avec les collectivités locales concernées. Les partenaires financeurs des études (évaluées à 1 million d'euros) sont : la Région Île-de-France (490 000 €), l'Etat (210 000 €), le Département du Val d'Oise (200 000 € + avance de la TVA), la CA Roissy Pays-de-France (100 000 €). Elles permettront de définir les tracés, les aménagements ainsi que les coûts de réalisation pour les trois lignes.

La concertation sur le projet est prévue au second semestre 2021, après les élections. Le projet pourrait être déclaré d'utilité publique en 2022.

La mise en service des trois lignes de bus est programmée pour 2024/2025.

6.2.2 réseau bus

Mise en concurrence des réseaux de bassin

Lors d'un conseil extraordinaire du 26 janvier 2017, IDF Mobilités a validé le lancement du processus de mise en concurrence de réseaux de bus en grande couronne à horizon 2021. Dans ce cadre, une réunion a eu lieu le 12 juillet 2018 au Conseil départemental du Val d'Oise réunissant les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et IDF Mobilités afin d'échanger sur les modalités de cette mise en concurrence. Ont été notamment présentées les premières esquisses des périmètres des réseaux de bassin, le nouveau découpage devant permettre une mise en cohérence des contrats avec les opérateurs avec la nouvelle carte intercommunale et les bassins de vie

Cf. Annexe 4 cartes des futurs bassins.

Le canton sera concerné par un bassin unique couvrant l'agglomération Roissy Pays-de-France, le bassin n°7.

La mise en place des nouvelles délégations de service public (DSP), a pris du retard et ne sera pas effective le 1^{er} janvier 2021. Afin de réaliser la jointure avec les nouvelles DSP et les contrats actuels (se terminant le 31 décembre 2020), IDF Mobilités a proposé une prolongation de 3 ans de ces derniers. L'avenant permettra une continuité de service public et un arrêt automatique des anciens contrats à la prise d'effet des prochaines concessions.

La date prévisionnelle de démarrage de la procédure de mise en concurrence du bassin n°7 est envisagée pour le 1^{er} semestre 2021.

6.2.3 Nouvelles mobilités

Plan vélo du Val d'Oise

Le nombre de déplacements à vélo a augmenté de 30 % entre 2010 et 2018 en Île-de-France. Après un investissement important pour le vélo loisirs, les élus du Département ont adopté, le 20 décembre 2019, le Plan vélo du Val d'Oise pour poursuivre cette dynamique en encourageant les déplacements du quotidien.

Il s'articule autour de 4 objectifs :

- mailler le département d'itinéraires cyclables ;
- développer des services à destination des cyclistes (stationnement, ateliers de réparation, ...) ;
- développer la pratique du vélo des agents du Département ;
- promouvoir l'usage du vélo comme moyen de transport du quotidien.

Pour la mise en œuvre du Plan vélo, le Département agira de trois manières :

- en tant que maître d'ouvrage sur son réseau de voiries départementales et dans les collèges ;
- en tant que partenaire financier : une subvention à hauteur de 20 % pouvant être apportée aux projets d'investissement des communes et intercommunalités dans le cadre du dispositif d'aide aux communes ;
- en tant que facilitateur : l'objectif du plan vélo étant d'assurer la complémentarité entre les projets des territoires, entre différents maîtres d'ouvrage et gestionnaires de voirie.

Le premier programme d'actions sous maîtrise d'ouvrage du Département a été approuvé par le Conseil départemental du 29 mai 2020. Déclinant les 4 objectifs du plan vélo, il prévoit notamment la réalisation d'aménagements cyclables pour un montant de plus de 17 M€ entre 2020-2022 et permet de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional.

Ce programme d'actions a d'ores et déjà permis de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional pour 6 projets de réalisation d'itinéraires cyclables, et d'engager des premiers travaux, notamment sur les axes suivants :

- RD10 entre Villiers-le-Bel et Bouqueval : aménagement d'un itinéraire cyclable entre le giratoire d'accès à la décharge de la Routière de l'Est Parisien et le giratoire de la déviation de la RD370 ;
- Parmain : création d'une liaison cyclable de l'allée des peupliers au collège Les Coutures ;

- RD 14 entre Pierrelaye et Saint-Ouen-l'Aumône : création d'une piste cyclable entre la sortie de Pierrelaye et le nouveau quartier de "Liesse II" à Saint-Ouen-l'Aumône.

Parallèlement à ces premières réalisations, le Département mène des études pour poursuivre le développement du maillage cyclable du Val d'Oise. Le plan vélo identifie notamment plusieurs grandes liaisons entre les pôles majeurs du département. Une étude sur ces liaisons a été initiée, en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes (collectivités, associations) pour définir les itinéraires les plus adaptés. Les services du Département lancent également une étude sur le secteur de la gare d'Ermont-Eaubonne, ainsi que sur la RD909 et l'axe perpendiculaire qui est la RD928, visant à améliorer les conditions de circulation, non seulement des vélos, mais aussi des trottinettes et « gyropodes » qui se rabattent quotidiennement sur le pôle gare en heures de pointe.

En tant que financeur, pour favoriser la cyclabilité du territoire valdoisien, le Département a également attribué des subventions, dans le cadre des aides aux communes, à quatre projets en faveur du vélo (aménagement d'itinéraires cyclables et mise en place de jalonnement). Ces projets ont été déposés par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et la Communauté d'agglomération du Val Parisis.

Enfin, afin d'encourager la pratique du vélo pour les agents du Département (objectif 3 du Plan vélo), un pool de Vélo à assistance électrique (VAE) est en cours d'installation. Les vélos pourront être utilisés pour les déplacements professionnels des agents mais également pour leurs déplacements domicile-travail afin de tester ce moyen de déplacement (et encourager ainsi un possible report modal de la voiture vers le vélo pour des distances inférieures à 10 km). Des arceaux vélos ont également été installés sur le site du Campus.

Pistes cyclables temporaires

La crise de la Covid-19 a eu des conséquences sur le développement de la pratique du vélo du quotidien. L'État et les collectivités ont choisi de faciliter la pratique du cyclisme afin de permettre aux citoyens de respecter les mesures de distanciation sociale. Cette démarche est centrée sur la mise en place d'un réseau cohérent de voies cyclables temporaires et modulables.

Dans le cadre du déconfinement, sous l'égide du préfet de Région et de la Région Île-de-France, le Département a travaillé sur l'aménagement d'itinéraires cyclables provisoires. Le Département a réalisé près de 4 km en aménagements temporaires sur la RD14 entre Saint-Ouen-l'Aumône et Pontoise. Ces aménagements se connectent au réseau existant et aux itinéraires provisoires réalisés par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. L'objectif est de favoriser le report modal en facilitant les déplacements à vélo.

Des campagnes de comptage et enquêtes de circulation ont été menées afin de réaliser un bilan qualitatif et quantitatif du fonctionnement de ces aménagements et de déterminer les conditions de pérennisation. La réalisation de ces itinéraires provisoires a permis de tester l'opportunité d'un aménagement définitif, et participe ainsi au Plan vélo.

Un Comité de pilotage à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise ayant pour objet la réalisation d'aménagements permanents est en cours de mise en place.

RER vélo

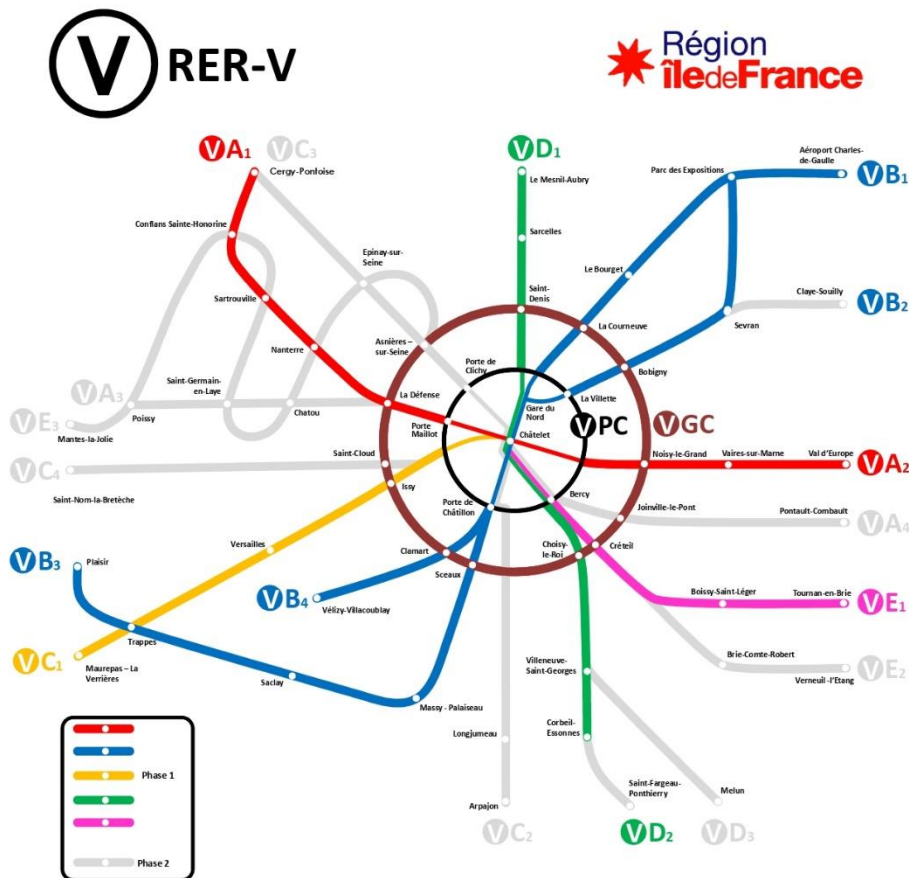
Le Département participe également au projet de RER Vélo, piloté par la Région Île-de-France. Ce projet est une initiative lancée par les associations du Collectif Vélo Île-de-France. Il consiste en la réalisation d'un réseau cyclable à haut niveau de service, pour répondre aux enjeux de saturation des routes et transports en commun en Île-de-France. 650 km de pistes cyclables ont vocation à être aménagées selon un cahier des charges co-construit avec les associations du Collectif Vélo IDF. Une première phase est prévue d'ici 2025, puis une seconde avec pour horizon 2030.

Le Val d'Oise est concerné par deux itinéraires de phase 1 :

- A1 entre Paris – La Défense – Cergy-Pontoise (via les Yvelines) ;
- D1 entre Paris – Saint-Denis – Sarcelles – Le Mesnil-Aubry.

La Région Île-de-France soutient et financera ces projets qui resteront sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités en charge des voiries concernées par les trajets identifiés.

Des réunions réunissant les maîtres d'ouvrages concernés par les axes identifiés seront organisées par la Région Île-de-France courant 2021.



Le réseau du RER vélo. Source – Collectif Vélo Île-de-France



7- EDUCATION

7.1 Maternelles et élémentaires

Ecole primaire : 1 groupe scolaire qui regroupe maternelle et élémentaire avec une seule direction

| Communes | Nombre d'écoles maternelles | Nombre d'élèves en maternelle 2019-2020 | Nombre d'écoles élémentaires | Nombre d'élèves du CP au CM2 2019-2020 | Nombre d'écoles primaires |
|--------------------|-----------------------------|---|------------------------------|--|---------------------------|
| Bonneuil-en-France | - | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Bouqueval | - | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Gonesse | 11 | 1380 | 9 | 2162 | 0 |
| Roissy-en-France | 1 | 104 | 1 | 183 | 0 |
| Le Thillay | - | 0 | 0 | 0 | 3 |
| Vaudherland | - | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Villiers-le-Bel | 11 | 1661 | 11 | 2681 | 0 |

Source : DSDEN 95 / Service des statistiques et de la prospective, année scolaire 2019-2020

7.2 Collèges

| | | |
|--------------------------------|------------|------------------|
| Enseignement secondaire | 6 collèges | 3 569 collégiens |
|--------------------------------|------------|------------------|

| Commune | Collège | Effectifs 2020-2021 | Evolution du nb d'élèves depuis 2017 | Nb de demi-pensionnaires 2020-2021 | Evolution nb de demi-pensionnaires depuis 2017 | DDF 2021 notifiée En € | Année de raccordement à la fibre |
|-----------------|--------------------|---------------------|--------------------------------------|------------------------------------|--|---------------------------|----------------------------------|
| Gonesse | Robert-Doisneau | 605 | + 3,95 % | 212 | + 17,78 % | 80 836 | 2016 |
| Gonesse | Philippe-Auguste | 712 | + 2,89 % | 276 | - 18,10 % | 71 006 | 2016 |
| Gonesse | François-Truffaut | 477 | - 26,53 % | 105 | - 13,22 % | 75 975 | 2016 |
| Villiers-le-Bel | Léon-Blum | 589 | + 11,55 % | 138 | + 3,76 % | 95 319,5 | 2016 |
| Villiers-le-Bel | Martin-Luther-King | 632 | + 21,30 % | 143 | - 7,14 % | 80 817 | 2016 |
| Villiers-le-Bel | Saint-Exupéry | 554 | + 16,38 % | 108 | - 14,96 % | 78 510,5 | 2016 |

7.3 Actions éducatives

Actions éducatives sur l'année scolaire 2019/2020 :

| Commune | Collège | Intitulé de l'action | Direction pilote | Niveau scolaire | Nombre d'élèves |
|---------|-----------------|--|------------------|-----------------|-----------------|
| Gonesse | Robert-Doisneau | Appels à Projets <u>Appel à projet Art et culture</u> : Projet « De Marivaux à Eluard ; le Courage à travers les Arts » | DEC | 4 ^e | 156 |

| | | | | | |
|---------|-------------------|---|---|---|---|
| | | <p>Prévention du décrochage scolaire Accompagnements personnalisés d'élèves Tremplin vers un métier</p> <p>Lien collégiens – monde professionnel Pack Collèges-Entreprises</p> <p>Enseignement supérieur A la découverte de Sciences-Po Saint-Germain en Laye</p> <p>Sciences et nouvelles technologies Jeunes citoyens du numérique – UNIS-CITE Sciences et industrie au féminin – Elles bougent</p> | <p>DEC</p> <p>DEC</p> <p>DEC</p> <p>DEC</p> <p>DJPS/DEC</p> <p>DJPS/DEC</p> | <p>4^e et 3^e</p> <p>3^e</p> <p>4^e SEGPA 3^e SEGPA</p> <p>3^e</p> <p>6^e SEGPA 5^e SEGPA 4^e</p> | <p>8</p> <p>7</p> <p>15</p> <p>15</p> <p>15</p> <p>20</p> |
| Gonesse | Philippe-Auguste | <p>Appels à Projets <u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté</u> : Projet « Dispositif Oxygène »</p> <p>Vacances apprenantes – Ecole ouverte Semaine Summer camp du CDFAS - Stage « la tête et les jambes » : 1 demi-journée d'ateliers artistiques 2 Coachings (2 demi-journées) 2 demi-journées de soutien scolaire 5 journées de soutien sportif</p> <p>Lien collégiens – monde professionnel Pack Collèges-Entreprises</p> <p>Enseignement supérieur ➤ A la découverte de Sciences-Po Saint-Germain en Laye</p> | <p>DEC</p> <p>DEC</p> <p>DEC</p> <p>DEC</p> | <p>Tout niveau</p> <p>5^e à la 3^e</p> <p>3^e</p> <p>3^e</p> | <p>20</p> <p>10</p> <p>13</p> <p>15</p> |
| Gonesse | François-Truffaut | <p>Appels à Projets <u>Appel à projet Art et culture</u> : Projet « Changer son regard sur le monde. » <u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté</u> : Projet « Egalité filles/garçons : projet Une lecture théâtrale des Mille et Une Nuits (Textes choisis) »</p> | <p>DEC</p> <p>DEC</p> | <p>Tout niveau et ULIS</p> <p>6^e</p> | <p>260</p> <p>150</p> |

| | | | | | |
|-----------------|--------------------|--|----------|--|-----------|
| | | <p>Climat scolaire Théâtre interactif : prévention du harcèlement</p> <p>Prévention du décrochage scolaire Accompagnements personnalisés d'élèves</p> <p>Lien collégiens – monde professionnel Mon premier entretien professionnel - Speed meeting collégiens/professionnels Pack Collèges-Entreprises</p> | DEC | 5 ^e | 96 |
| | | | DEC | 3 ^e | 1 |
| | | | DEC | 3 ^e | 30 |
| | | | DEC | 3 ^e | 22 |
| Villiers-le-Bel | Léon-Blum | <p>Appels à Projets <u>Appel à projet Les valeurs de l'Olympisme</u> : Projet « Les Jeux Panhelléniques de Blum » <u>Appel à projet Art et culture</u> : Projet « Du musée au quartier, en passant par le collège »</p> <p>Lien collégiens – monde professionnel Bourse de stage collégiens en entreprise</p> | DEC | 6 ^e SEGPA 5 ^e SEGPA 6 ^e et ULIS | 177 |
| | | | DEC | 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e 4 ^e SEGPA 3 ^e SEGPA | 298 |
| | | | DEC | 3 ^e | 11 |
| Villiers-le-Bel | Martin-Luther-King | <p>Appels à Projets <u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté</u> : Projet « Le théâtre engagé pour dénoncer les inégalités homme femme »</p> <p>Vacances apprenantes – Ecole ouverte Semaine Summer camp du CDFAS - Stage « la tête et les jambes » : Coaching (2 demi-journées) 1 demi-journée d'ateliers artistiques 2 demi-journées de soutien scolaire 5 journées de soutien sportif</p> <p>Sciences et nouvelles technologies Sciences et industrie au féminin – Elles bougent</p> | DEC | 3 ^e et ULIS | 52 |
| | | | DEC | 6 ^e | 10 |
| | | | DJPS/DEC | 4 ^e et 3 ^e | 30 élèves |

7.4 Lycées

| Communes | Lycées | Nombre d'élèves 2019-2020 |
|-----------------|----------------------|---------------------------|
| Villiers-le-Bel | René Cassin | 1574 |
| Villiers-le-Bel | Pierre Mendes France | 389 |

Source : DSDEN 95 / Service des statistiques et de la prospective, année scolaire 2019-2020

7.5 Enseignement supérieur : Néant



8- CULTURE – LOISIRS

Les habitants de ce vaste canton, entièrement inscrit dans la Communauté d'agglomération Roissy-Pays de France (CARPF), ont un accès facilité à une offre culturelle et de pratiques artistiques diversifiée et de qualité : cinéma, spectacles, enseignements artistiques, lecture publique, projets artistiques, etc.

Cette richesse des projets, en termes d'exigence, de variété des contenus, de durée, de fréquence et d'expertise des personnels, prend souvent appui sur des réseaux départementaux de mutualisation de compétences et de coûts, notamment dans le domaine de la lecture publique (Bibliothèque départementale), du cinéma (Ecrans VO – Image par Image), du spectacle vivant (Pôle Itinérant en Val d'Oise PIVO - nouvelle appellation du Festival théâtral du Val d'Oise, Escales danse et CirquEvolution), des musiques actuelles (COMBO 95), de l'enseignement artistique ("En scène" et plan de formation en partenariat avec le CNFPT) et de l'éducation artistique et culturelle (Ecrans VO - Collèges au cinéma). Un parcours de cinéma itinérant est en cours de réflexion, porté par Ecrans VO en collaboration avec la CARPF.

Dans le cadre du Protocole d'accord qu'il a signé avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France (DRAC IDF), le Département, en collaboration avec les communes intéressées, soutient une équipe musicale pour de la diffusion de spectacles et des actions culturelles (l'ensemble PUCE-MUSE, à Gonesse). Toujours dans ce cadre, le soutien des communes, du Département et de la DRAC IDF aux équipes artistiques accueillies à Gonesse et Villiers-le-Bel permet aux habitants du canton et au-delà de bénéficier de leur présence sur la durée et de mener des projets au long cours : créations, actions culturelles, formation des amateurs, etc. (la Compagnie du Théâtre Sans Toit à Gonesse, la Compagnie ACTA à Villiers-le-Bel).

Quatre communes (Bonneuil, Gonesse, Le Thillay, Villiers-le-Bel) sont signataires du Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) 2017-2019, reconduit en 20/21 et sont actives au sein de ce dispositif.

La CARPF est partenaire, aux côtés de la Communauté de communes Vexin Centre, du Laboratoire d'usages, culture, art et société du Val d'Oise (LUCAS VO) coordonné par le Département. Ce laboratoire a pour objectif d'initier des coopérations culturelles entre départements et intercommunalités en utilisant les modalités de l'intelligence collective et du design de service.

L'Atelier de Restitution du Patrimoine et de l'Ethnologie ARPE participe au comité de pilotage pour la réhabilitation de l'hôpital de 1841 de Gonesse, labellisé par la région « Patrimoine d'intérêt régional ». Un musée de société, qui regrouperait les collections de l'hôpital et celles du Centre de ressources en histoire de l'éducation et qui pourrait obtenir l'appellation Musée de France, est à l'étude.

L'ensemble des structures culturelles et, en conséquence, les associations artistiques, éducatives, sociales, les techniciens indépendants qu'elles sollicitent ou emploient, pâtissent durement de la crise sanitaire. Elles ont pourtant su être au rendez-vous pour la mise en place des consignes sanitaires et s'adapter aux horaires de la période de couvre-feu. Les reports de projets (diffusions, actions culturelles, etc.) prévus à l'automne, en raison de la première période de confinement, ayant fait l'objet de nouveaux reports ou annulations, il est difficile d'en évaluer les conséquences à ce jour. Il en est de même pour les conséquences sur les ressources propres (billetterie, ventes, etc.). Le bilan ne pourra être réalisé qu'en 2021.

8.1 Parcs et Jardins : Néant

8.2 Cinémas

Festival "Image par Image" dédié au cinéma d'animation : ateliers, goûters au ciné, rencontres, projections scolaires au cinéma Jacques Prévert de Gonesse et à la médiathèque de Villiers-le-Bel. Subvention de 76 000 € à l'association "Écrans VO", dont 40 000 € environ sont dédiés à cette manifestation.

Tournages de films : "De son vivant" de Emmanuelle Bercot au centre hospitalier de Gonesse (ce film a été longuement interrompu suite à l'AVC de Catherine Deneuve, puis par le confinement).

Pour l'année 2020, la Direction de l'Action culturelle a accompagné une quinzaine de tournages représentant environ 150 jours cumulés (sans compter la série "Les Mystères de l'amour" entièrement réalisée dans le Val d'Oise, entre Cergy et Bezons). Soit environ 350 jours de tournage cumulés en comptant "Les Mystères de l'amour". Une activité en baisse, due aux conditions sanitaires, mais qui a continué pendant l'automne 2020, malgré le second confinement.

Les retombées économiques sont évaluées entre 700 000 € et 1,4 M€ pour le Val d'Oise, hors salaires, en prenant en compte les tarifs locatifs et les dépenses sur place.

Cinéma itinérant : étude réalisée par l'association "Écrans VO" (novembre 2019 à avril 2020), en collaboration avec le Département, sur la création d'un circuit itinérant scolaire de cinéma dans les communes de la CARPF qui n'ont pas d'équipement de cinéma et ne peuvent pas accéder en transport en commun aux salles de proximité. Il en ressort la mise en place en 2021 d'un circuit itinérant au sein de la CARPF, encadré par l'équipe du cinéma intercommunal de L'Ysieux, pour organiser des séances scolaires dans des salles polyvalentes accessibles à pied. Le cinéma de L'Ysieux bénéficiera d'un matériel professionnel numérique itinérant installé au cas par cas dans les communes concernées.

8.3 Spectacle Vivant

Compagnies de spectacle professionnelles :

Gonesse

La Compagnie du "Théâtre sans toit" est une référence dans le théâtre de marionnettes. Elle a reçu une subvention de 20 400 € en 2020 en tant que compagnie structurante du département. Elle est en résidence à Gonesse depuis 2010.

La convention de résidence qui la lie à la ville de Gonesse arrivant à son terme fin 2020, la compagnie recherche un nouveau lieu d'accueil.

En partenariat avec la commune, l'ensemble "PUCE MUSE" a reçu une subvention de 5 000 € en 2019 dans le cadre d'une résidence musicale à Gonesse sur 2019/2020. Le projet de résidence s'est articulé autour de deux axes principaux : la sensibilisation pédagogique aux outils numériques de création musicale et à la pratique musicale augmentée, ainsi que la diffusion des créations de PUCE MUSE à Gonesse.

Villiers-le-bel

La Compagnie ACTA, qui travaille sur la petite enfance, a reçu une subvention de 37 300 € en 2020 en tant que compagnie structurante du Département. Elle travaille en étroite collaboration avec la commune qui met des locaux à sa disposition (plus de 400 m²). Une convention pluriannuelle est signée entre le Département, la commune et la Compagnie.

ACTA accueille, dans ses deux salles de répétition, des compagnies sur des périodes courtes ou longues, attribue des bourses de création, organise des répétitions ouvertes. Reconnue à l'échelle européenne pour ses productions à l'attention des tout-petits, elle porte la biennale "Rencontre pour la petite enfance" qui irrigue tout le Département. La 9^{ème} édition qui aurait dû avoir lieu en mars 2020, a été décalée en octobre 2020 en raison de la crise sanitaire. La création "Air(e)s de couleur – Bleu" de la compagnie d'A Côté, qui a bénéficié d'un soutien départemental de 2 000 €, a été présentée lors de cette biennale.

Elle participe également au Contrat Local d'Eveil Artistique des Jeunes Enfants, coordonné par la Communauté de communes du Haut Val d'Oise, en partenariat avec la DRAC Ile de France et la CAF, et associant trois compagnies reconnues dans le champ de la petite enfance. Le projet conjugue des temps de formation et des ateliers de pratique artistique au sein des lieux d'accueil et familiaux. Dans le cadre de ce dispositif, ACTA intervient sur la commune de Beaumont-sur-Oise, où 400 enfants et 210 professionnels ont bénéficié du projet en 2019.

Lieux de diffusion :

Gonesse

L'action artistique de la ville, cœur du projet artistique et traduction du schéma de développement culturel, se décline en trois axes : participer à la construction du citoyen en donnant la priorité à la petite enfance et à la jeunesse, la diversité culturelle (avec une attention particulière portée aux disciplines peu représentées) et la rencontre avec les publics. La commune a reçu une subvention de 11 600 € en 2020 pour deux projets dans le cadre de l'appel à projets des lieux à rayonnement local (Salle Jacques Brel et auditorium de Coulanges). Un projet de rénovation de la Salle Jacques Brel est en cours d'élaboration.

Fréquentation 2019 : 8 500 personnes.

Roissy-en-france

L'Orangerie, lieu de diffusion de spectacle vivant de Roissy-en-France, ne soumet plus de projet au Département dans le cadre de l'appel à projets des lieux à rayonnement local.

Villiers-le-bel

Le projet artistique de l'Espace Marcel Pagnol est tourné vers les publics jeunes et les publics issus des quartiers prioritaires, en encourageant la participation des habitants à des projets fédérateurs. Il favorise également le soutien à la création. Enfin, dans le contexte sanitaire actuel, il cherche à réinventer ses propositions.

La commune a reçu une subvention de 21 600 € en 2020 pour trois projets dans le cadre de l'appel à projets des lieux à rayonnement local.

Fréquentation 2019 : 6 000 personnes.

Réseaux du spectacle vivant :

La ville de Gonesse est engagée dans les réseaux départementaux associatifs Escales Danse et CirquEvolution, réseaux soutenus par le Département (respectivement à hauteur de 35 000 € et de 20 000 € en 2020) pour leur action départementale : mutualisation d'événements, de créations, de diffusions et d'actions de sensibilisation chorégraphiques et circassiennes. La ville de Villiers-le-Bel est inscrite dans le réseau CirquEvolution.

Elles sont membres du Pôle Itinérant en Val d'Oise - nouvelle appellation du Festival théâtral du Val d'Oise et, pour Gonesse, du COMBO 95, deux autres réseaux départementaux soutenus par le Département (respectivement 191 000 € et 44 000 € en 2020).

8.4 Musées : Néant

8.5 Etablissements d'enseignement artistique

Gonesse

Le conservatoire à rayonnement communal a reçu une subvention totale de 14 521 € en 2020, soit 7521 € au titre de l'aide à la structuration pédagogique et 7 000 € pour l'aide à deux projets. Nombre d'élèves : 510. Ce conservatoire participe régulièrement aux projets départementaux « En scène ! » dont le but est de favoriser les pratiques collectives et la création. Il se mobilise également dans le plan de formation départemental mené par la Direction de l'action culturelle et l'antenne Val d'Oise du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Dans la dynamique municipale, ce conservatoire développe de nombreuses actions d'éducation artistique et culturelle. Il est impliqué dans l'orchestre DEMOS porté par la Philharmonie de Paris en partenariat avec la communauté d'agglomération de Roissy-Pays de France et les communes de Garges-Lès-Gonesse, Villiers-le-Bel, Mitry-Mory, Villeparisis, Fosses et Arnouville. Cet orchestre se produira le samedi 12 juin au CDFAS à Eaubonne lors du concert organisé par le Conseil départemental avec l'orchestre DEMOS du secteur Bessancourt, Ermont, Franconville et Taverny.

Roissy-en-france

L'école municipale de musique a obtenu une aide à la structuration et une aide pour un projet de 5 674 € en 2020. Nombre d'élèves : 184.

L'école municipale de danse a obtenu 5 205 € dans le cadre des mêmes dispositifs. Nombre d'élèves : 141.

Villiers-le-bel

L'association du Conservatoire de musique a reçu une subvention de 2 319 € en 2020 au titre de l'aide à la structuration. Nombre d'élèves : 332.

8.6 Bibliothèques

Ce canton compte 4 bibliothèques publiques (6 sites) qui bénéficient des services de la Bibliothèque départementale (prêts de documents et d'outils d'animations, navette de réservation, subventions, formations, conseils et expertise de territoire...). 3 bibliothèques sont municipales (4 sites) et 1 est intercommunale (2 sites à Villiers-le-Bel).

Le réseau des bibliothèques de l'agglomération de Roissy-Pays de France est composé de 30 bibliothèques intercommunales, mais aussi municipales et associatives, réparties sur 28 communes. Un pôle lecture publique coordonne le réseau et les projets structurants : ré-informatisation, amélioration de la navette intercommunale, actions culturelles mutualisées (Festival Livres comme l'air, Festival Manga). En 2020, 8 730 € au total leur ont été versés dans le cadre de l'Appel à projet de lecture publique (Circulaire d'application du Plan de développement de la lecture publique du Val d'Oise du 17 février 2012).

| GONESSE | |
|---|---|
| Statut | Bibliothèque municipale (2 sites) |
| Surface | 1719 m ² (0,06 m ² /habitant) |
| Nombre d'inscrits 2019 | 2383 (9,05 % taux inscrits) |
| Ressources numériques | Europresse |
| Projets | Rédaction d'un projet d'établissement ; réflexion sur actions en quartiers (La Fauconnière) |
| Services BDVO | |
| AP Fonctionnement 2020 | 4130 € ; 42250 € projet porté par l'intercommunalité |
| Membre RéVOdoc | Oui |
| Nb de prêts de documents 2019 | 35 |
| Nb de prêts d'outils d'animation 2019 | 2 (jeux vidéo) |
| Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019 | 6 |
| LE THILLAY | |
| Statut | Bibliothèque municipale |
| Surface | 85 m ² (0,02 m ² /habitant) |
| Nombre d'inscrits 2019 | 837 (18,91 % taux inscrits) |
| Ressources numériques | Europresse |
| Projets | Renforcement partenariat avec les écoles. |
| Services BDVO | |
| AP Fonctionnement 2020 | 2500 € ; 42250 € projet porté par l'intercommunalité |
| Membre RéVOdoc | Oui |
| Nb de prêts de documents 2019 | 1050 |
| Nb de prêts d'outils d'animation 2019 | 0 |
| Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019 | 0 |
| ROISSY-EN-FRANCE | |
| Statut | Bibliothèque municipale |
| Surface | 192 m ² (0,07 m ² /habitant) |
| Nombre d'inscrits 2019 | 199 (6,86 % taux inscrits) |

| | |
|---|---|
| Ressources numériques | Europresse |
| Projets | Pas de projet |
| Services BDVO | |
| AP Fonctionnement 2020 | 2100 € ; 42250 € projet porté par l'intercommunalité |
| Membre RéVOdoc | Oui |
| Nb de prêts de documents 2019 | 27 |
| Nb de prêts d'outils d'animation 2019 | 10 (tapis de lecture, kamishibaï) |
| Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019 | 0 |
| VILLIERS-LE-BEL | |
| Statut | Bibliothèque intercommunale (2 sites) |
| Surface | 1000 m ² (0,01 m ² /habitant pour l'intercommunalité) |
| Nombre d'inscrits 2019 | 2845 (2,60 % taux inscrits statistiques intercommunales) |
| Ressources numériques | Tablettes, jeux vidéo, ressources en ligne |
| Projets | Pas de projet |
| Services BDVO | |
| AP Fonctionnement 2020 | 42250 € projet porté par l'intercommunalité |
| Membre RéVOdoc | Oui |
| Nb de prêts de documents 2019 | 0 |
| Nb de prêts d'outils d'animation 2019 | 2 (tapis de lecture, exposition numérique) |
| Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019 | 2 |

8.7 Archéologie : Néant

8.8 Patrimoine et ethnologie

Gonesse

Le Département, au travers de l'Atelier de Restitution du Patrimoine et de l'Ethnologie ARPE, participe au comité de pilotage pour la réhabilitation de l'hôpital de 1841, labellisé par la région « Patrimoine d'intérêt régional ». L'ARPE monte par ailleurs régulièrement des projets avec le Centre de ressources en Histoire de l'Education qui a une action forte en direction des scolaires. Une démarche est entamée localement pour la mise en place d'un musée de société dans l'ancien hôpital, qui regrouperait les collections de l'hôpital et celles du Centre de ressources en Histoire de l'Education et qui pourrait obtenir l'appellation Musée de France.

8.9 Arts plastiques

Villiers-le-bel

L'association "Art Tôt" a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 1 500 € en 2020 au titre du dispositif "Aide aux projets Arts plastiques". Cette association met en place des ateliers artistiques et sorties culturelles en direction des publics scolaires et hospitalisés.

8.10 Education artistique et culturelle

Gonesse, Villiers-le-bel "Collège au cinéma"

Depuis 1992, le Conseil départemental participe au dispositif national "Collège au cinéma". Ce dispositif a pour vocation d'apporter aux collégiens une éducation à l'image en découvrant trois films, un par trimestre scolaire, sur le grand écran d'une salle de cinéma partenaire.

Le Conseil départemental prend en charge le prix des places, pour un montant unitaire de 2,50 € sous forme de subventions versées aux exploitants de salles, au vu d'états justificatifs.

En 2019/2020, les collèges Léon Blum (87 inscrits – 145 entrées), Martin Luther King (78 inscrits – 149 entrées) et Saint Exupéry (52 inscrits – 96 entrées) de Villiers-le-Bel ; les collèges Philippe Auguste (112

inscrits – 206 entrées), Robert Doisneau (165 inscrits – 313 entrées) et François Truffaut (104 inscrits – 172 entrées) de Gonesse, se sont rendus au cinéma "Jacques Prévert" de Gonesse pour les deux premiers trimestres scolaires.

À ce titre, le cinéma "Jacques Prévert", statut municipal (mono écran), classé art & essai, situé dans le quartier difficile de la Fauconnière, membre du réseau départemental de l'association "Écrans VO", a reçu 7 collèges pour le dispositif, pour un total de 650 collégiens inscrits, 1 162 entrées au cours des deux premiers trimestres scolaires pour une subvention accordée de 2 905 €.

En raison de la COVID 19, le Département a voté un fonds de soutien exceptionnel d'un montant global de 31 000 € en faveur des salles de cinéma privées ou associatives qui ont subi une baisse importante de leurs recettes d'exploitation. Il a aussi apporté un soutien aux cinémas qui n'ont pu organiser les projections du troisième trimestre, pour un montant total de 15 110 €, dont une subvention de 1 625 € au cinéma "Jacques Prévert" de Gonesse, en se basant sur le nombre de collégiens inscrits au dispositif.

Villiers-le-bel

Le Service d'archéologie a participé au forum des métiers organisé à l'espace M. Pagnol à Villiers-le-Bel pour les collèges Saint-Didier, L. Blum et le lycée Mendès-France.

8.11 Territoires et action culturelle

Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) de Roissy-Pays de France

En 2019/2020, quinze communes de la Communauté d'agglomération de Roissy-Pays de France se sont réparties en quatre territoires pour accueillir un projet de création artistique avec les habitants, animé par une équipe artistique, et ont participé, ensemble, à un projet fédérateur porté par une cinquième équipe artistique. La thématique commune aux cinq projets était "Fouiller" en résonance avec l'importance de l'archéologie sur ce territoire. En 2019/2020, 150 personnes ont pu participer aux cinq projets. La crise sanitaire ayant lourdement affecté le calendrier des actions, les mêmes artistes seront accueillis en 2020/2021.

Les communes de Fosses, Marly, Moussy-le-Vieux et Mitry-Mory ont travaillé avec l'artiste plasticien Donald Abad ; celles d'Arnouville, Sarcelles, Ecoeu et Bonneuil ont travaillé avec Laureline de Leew, plasticienne designeuse ; celles de Goussainville, Le Thillay et Garges-lès-Gonesse, avec Baptiste Carlu, peintre-pêcheur ; celles de Louvres, Villiers-le-Bel, Compans et Gonesse avec la Compagnie de théâtre "La compagnie A". Le collectif Nouvel'R a animé le projet qui a réuni les 15 communes.

La mobilisation des habitants se fait via des écoles, collèges et lycées, des centres de loisirs, des services enfance et jeunesse et des services et associations du secteur social. Le Musée national de la renaissance d'Ecoeu est partenaire du dispositif, de même que le centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public (CNAREP) de Garges-lès-Gonesse et le Musée intercommunal ARCHEA. L'Espace Germinal de Fosses joue un rôle de coordination pour les territoires ruraux de la Communauté d'Agglomération.

En 2020, le Département a participé à hauteur de 15 000 € au soutien des cinq résidences-mission dans le cadre d'un Contrat Local d'Education Artistique (CLEA). Ce contrat a été signé en septembre 2017 pour trois années scolaires avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France (DRAC IDF), l'Académie de Versailles, la Communauté d'agglomération de Roissy-Pays de France et onze communes. Un avenant a été signé avec quatre communes qui ont souhaité rejoindre le projet. Ce dispositif, qui a débuté en 2012, a accompagné la naissance et la structuration du projet culturel intercommunal en réunissant les élus à la culture sur des enjeux d'éducation et culturelle. Le Département, qui le pilotait, en a confié la coordination à la Communauté d'agglomération fin 2018. Un nouveau contrat est en cours d'élaboration pour 2021.

Laboratoire d'usages, culture, art et société (LUCAS) et Communauté d'agglomération de Roissy-Pays de France

Sous l'impulsion de la Fédération Arts Vivants et Départements, dont le Département est membre, le Ministère de la culture, l'Assemblée des Départements de France (ADF), l'Association des Communautés de France (AdCF), rejoints par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) ont souhaité

faire émerger une vision claire, prospective et partagée des coopérations culturelles entre départements et intercommunalités. Pour cela, un laboratoire, le LUCAS, est constitué de chercheurs des universités de Montpellier et de Nanterre, du Bureau des possibles et de l'agence Villes Innovations. Deux axes de travail lui sont confiés : une étude classique avec questionnaires, relayés par l'ADF et l'AdCF, pour capter le présent de ces coopérations et une expérimentation pour en imaginer l'avenir. Un appel à initiative est lancé pour trouver quatre territoires constitués d'un département associé à au moins deux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) prêts à se lancer dans l'expérimentation. Le Val d'Oise a été choisi, ainsi que la Nièvre, le Haut-Rhin et la Haute Loire.

Trente-quatre départements et soixante-neuf intercommunalités ont répondu au questionnaire.

Trois principaux constats ressortent de l'étude nationale : peu de coopérations (aller ensemble vers un même objectif) existent entre ces deux niveaux institutionnels dans le champ culturel, mais plutôt des collaborations (objectifs distincts pour une même action) ; les EPCI restent en majorité timides dans la mise en œuvre de politiques culturelles alors que les départements restent actifs notamment dans le croisement de leurs politiques publiques (social/culture, éducation/culture, etc.) et développent des politiques innovantes ; les politiques culturelles semblent assez imperméables aux enjeux de transitions sociétales (écologiques, sociales, économiques, etc.).

Sur le Val d'Oise, un groupe projet a été constitué, composé de représentants des trois institutions partenaires (élus et techniciens) et de représentants de trois réseaux actifs sur les deux intercommunalités : les bibliothèques du Vexin, les foyers ruraux et les structures d'économie sociale et solidaire de Roissy-Pays de France. A partir d'une démarche de design de service, accompagnée par le LUCAS, des besoins ont été identifiés, des problématiques ont été formulées. Le 9 octobre 2020, un après-midi de construction de projets a été organisée au Département. Trente personnes ont été réunies, élus, techniciens, artistes venant de secteurs très variés (culturel, associatif, social, éducatif, numérique) en présence de chercheurs du LUCAS et de la Fédération. Les projets à construire, en réponse aux problématiques, devaient répondre à trois critères : avoir une dimension culturelle, susciter l'engagement de deux structures représentées, être réalisable dès 2021. Cinq pistes de projets sont nées de ce temps de travail. Trois remplissent les trois critères, deux proposent des méthodes d'approche pour inciter la contribution des habitants et l'autonomie des projets. Ces cinq pistes seront présentées aux trois partenaires institutionnels en janvier 2021 afin de définir une marche à suivre.

Les 10 et 11 décembre, un colloque national (en distanciel) a réuni 250 participants. Il a permis de mettre en regard les pistes de projets issues de méthodes d'intelligence collective sur les quatre territoires avec les constats de l'étude. Apparaissent de nouvelles formes de coopération possibles tenant compte des usagers et confiant à la culture un rôle de ferment d'initiatives. 5 000 € ont été versés par le Département à la Fédération Arts Vivants et Départements (accompagnement, formations, organisation des concertations entre les quatre territoires choisis) sur 2020.

8.12 Conservation des antiquités et objets d'art : Néant

8.13 Site majeur départemental : Néant



9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Indicateurs :

- taux de chômage du canton : 18% (13% en moyenne départementale)
- taux d'activité : 72% (75% en moyenne départementale)
- taux d'emploi : 331% (71% en moyenne départementale)
- revenu moyen des ménages : 19 247€ (27 923 € en moyenne départementale)

Tableau des potentiels financiers des communes/hab

| Communes | Potentiel financier 2020 | Potentiel financier par habitants 2020 |
|--|--------------------------|--|
| Bonneuil-en France | 4 035 817 | 3 737 |
| Bouqueval | 418 017 | 1 357 |
| Gonesse | 42 350 535 | 1 615 |
| Roissy-en-France | 17 755 426 | 5 952 |
| Le Thillay | 6 968 014 | 1 517 |
| Vaudherland | 222 520 | 2 419 |
| Villiers-le-Bel | 26 633 130 | 954 |
| Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France | 358 451 847 | 1 374 |

9.1 Activité économique

Les projets économiques en cours

- Aéropark, au Thillay :

Un nouveau parc mixte (Aéropark ou A-PARK) proposera un parc d'activités PME/PMI (pour 20.000 m² développé par Proudreed), un parc d'activité mixte (sur 22.000 m² développé par SEGRO avec 4 bâtiments), des installations logistiques, des hôtels et un pôle restauration /services (sur 6300 m²) et La Poste Immobilier avec Colissimo (déjà implanté) sur un terrain total, pour toutes ces opérations, de 25 hectares environ, dont 120.000 m² de développement immobilier. Environ 1300 emplois sont attendus

- La Zac Sud de Roissy :

Ce programme tertiaire (réalisé avec l'appui de la SEMAVO), d'environ 100.000 m², comportera des résidences hôtelières, des commerces et des restaurants mais aussi une de showroom automobile. Ce site est localisé dans le prolongement de la zone hôtelière de Roissy-en-France.

On y trouvera, notamment, un parc hôtelier, avec :

- deux hôtels Westin-Aloft gamme Marriott de 280 chambres avec restaurant (promoteur Edouard Denis)
- un hôtel H Hôtel de 240 chambres (promoteur groupe Vinci Immobilier)
- une résidence hôtelière Stay City avec restaurant et commerces (promoteur OCEANIS)
- un hôtel Eklo de 151 chambres (promoteur AURIEL)
- une résidence hôtelière APPART CITY de 213 chambres (promoteur OCEANIS)

Sera également implanté, dans la partie nord, un centre de mobilité « premium » avec, à terme, 5 concessions automobiles, la première étant celle rassemblant les marques Volvo-Land Rover-Jaguar (promoteur ABVV).

500 emplois sont attendus au titre de ces opérations, et à plus long terme, on devrait atteindre 1500 emplois sur ce site.

- Le Parc Mail de Roissy-en-France

Le développement de ce parc se poursuit (après l'installation du siège administratif pour la France du Groupe Volkswagen), dans un environnement de travail haut de gamme pour les entreprises, en proposant de nombreux services.

Quelques possibilités d'implantations sont encore disponibles sur les 16 hectares de terrains, dont environ 65.000 m² de locaux.

- ZAC Nord-Ouest à Bonneuil-en-France

Sur la ZAC Nord-Ouest de la commune, le Groupe ADP (Aéroports de Paris) commercialise encore 30 hectares de terrains disponibles, pour des activités liées à l'aéroport.

- ZAE des Tissonvilliers, à Villiers-le-Bel

Il ne reste désormais plus que quelques espaces fonciers disponibles pour l'accueil de PME/PMI sur les 15 hectares cessibles qui ont été développés par Grand Paris Aménagement (GPA) en zone Franche Urbaine.

Ainsi, 16 lots ont été vendus ou sont en cours de commercialisation, avec, par exemple, RATP, Grand Frais (commerce alimentaire de qualité), Sylvamétal (bâtiment), Ben's Group (grossiste alimentaire), Cystaim V3 (agence immobilière d'entreprises), DEMCO (maçonnerie – bâtiment) etc.

- Triangle de Gonesse

Le Triangle de Gonesse est un vaste projet à vocation internationale, situé entre les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et de Paris-Le-Bourget, prévoyant une zone d'aménagement économique de 280 hectares.

Depuis l'abandon du projet EUROPACITY, l'Etat a engagé une consultation des acteurs locaux, à la suite de la réunion confiée à Mr Francis Rol-Tanguy, mandaté pour proposer des orientations stratégiques sur ce site.

Sur le plan local, une mobilisation a été engagée pour identifier de nouveaux projets qui bénéficieront de l'attrait du site et de sa future desserte (gare du Grand Paris Express – Ligne 17).

Plusieurs projets ont été proposés par les collectivités territoriales et les acteurs économiques en attente d'un arbitrage de l'Etat au début de l'année 2021.

Parmi ces projets, un consistait dans l'installation d'un MIN (Marché d'Intérêt National) à l'image de RUNGIS réservé aux circuits courts.

- L'ancienne friche Paul Prédault

Un développement immobilier, réalisé par le groupe ESSOR est lancé sur le Parc de la Fontaine Cypierre avec 7.600 m² de surfaces en 3 bâtiments, dont 2 bâtiments d'activités (5.400 m²) et 1 bâtiment de bureaux (3.200 m²).

Les parcs d'activités économiques existants :

| Commune | Nom du site | Surface SIG (ha) | Reste à commercialiser |
|--------------------|--|------------------|------------------------|
| Bonneuil-en-france | Le Pont Yblon - ZAC de la Montjay- Parc Logistique de Bonneuil | 33,247 | |
| Bonneuil-en-france | Zone Nord-Ouest | 37,313 | oui |
| Bonneuil-en-france | Quartier aviation d'affaires | 44,796 | |
| Gonesse | La Grande Vallée | 13,447 | |
| Gonesse | Aeropark Entrée Sud | 25,894 | |
| Gonesse | Zone Nord Est | 20,441 | oui |
| Gonesse | Grande Couture Est | 76,310 | |
| Gonesse | Parc International des Tulipes Nord | 41,269 | oui |
| Gonesse | Grande Couture Ouest | 25,053 | |
| Gonesse | Parc d'Activités des Tulipes Sud | 37,458 | |
| Gonesse | Grande Couture Ouest | 42,328 | |
| Roissy-en-france | Zone technique | 36,411 | |
| Roissy-en-france | Zone d'entretien | 80,675 | |
| Roissy-en-france | Flexitech - Aéroport de Roissy | 24,775 | oui |
| Roissy-en-france | Le Moulin | 35,511 | |

| | | | |
|------------------|---|--------|-----|
| Roissy-en-france | Parc Mail | 18,642 | oui |
| Roissy-en-france | Aeroville | 32,886 | |
| Roissy-en-france | Site Fedex | 63,031 | |
| Roissy-en-france | ZAE 2 | 10,953 | |
| Roissy-en-france | ZAE 1 | 2,937 | |
| Roissy-en-france | ZAC du Parc de Roissy / Zone Hôtelière | 20,217 | |
| Roissy-en-france | Quartier d'Affaires Roissypôle | 21,274 | |
| Le Thillay | Villemer | 43,782 | |
| Le Thillay | Aeropark | 28,527 | oui |
| Villiers-le-bel | ZAC des Tissonvilliers | 14,410 | oui |

Source : Institut Paris Région - CEEVO

Les entreprises importantes du canton

| Nom | Adresse | Commune | Personnel | Naf 2008 | Activité |
|------------------------------|------------------------------|--------------------------|------------------|-----------------|---|
| AIR France | 45 rue de Paris | ROISSY CHARLES DE GAULLE | 45514 | 5110Z | Exploitation de services de transports aériens de passagers, de marchandises et de poste. Maintenance aéronautique |
| AIR FRANCE INDUSTRIES | 10-14 rue de Rome | ROISSY EN FRANCE | 4500 | 5110Z | Maintenance aéronautique |
| FEDERAL EXPRESS INT'L FRANCE | Route de l'Arpenteur | ROISSY CHARLES DE GAULLE | 2000 | 5229A | Transport express. Fret aérien. Opérations de tri, piste, maintenance (avions et engins de piste), douane etc |
| SERVAIR 1 | 15 rue des Vignes | ROISSY CHARLES DE GAULLE | 1750 | 5629A | Restauration aérienne. |
| SERIS SECURITY | 69 rue de la Belle Etoile | ROISSY CHARLES DE GAULLE | 1400 | 8010Z | Sécurité aéroportuaire |
| ALYZIA | 4 rue de la Haye | ROISSY CHARLES DE GAULLE | 1195 | 5223Z | Assistance en escale, le contrôle de sureté et tous autres services aéroportuares |
| SERVAIR 2 | 4 rue de la Fossette | ROISSY CHARLES DE GAULLE | 850 | 5629A | Restauration aérienne |
| GROUPE EUROPE HANDLING | Aéroport Charles De Gaulle | ROISSY CHARLES DE GAULLE | 800 | 5223Z | Services aéroportuares |
| COMPUTACENTE R FRANCE | 229 rue de la Belle Etoile | ROISSY CHARLES DE GAULLE | 770 | 4651Z | Prestation de services en informatique et distribution de matériel informatique |
| STN | 165 avenue du Bois de la Pie | ROISSY CHARLES DE GAULLE | 750 | 8121Z | Nettoyage de locaux |

| | | | | | |
|--------------------------------|-----------------------------------|--------------------------|-----|-------|---|
| SDV LOGISTIQUE INTERNATIONALE | 4 - 6 rue des Deux Cèdres | ROISSY CHARLES DE GAULLE | 700 | 5229B | Agent de fret aérien. Transitaire |
| DELPHI | 64 avenue de la Plaine de France | ROISSY CHARLES DE GAULLE | 700 | 2932Z | Bureau d'études. Entreprise de fabrication et de vente de pièces et d'accessoires automobiles |
| FRANCE HANDLING/WFS | 10 rue du Pavé | ROISSY CHARLES DE GAULLE | 679 | 5229B | Assistance aux compagnies aériennes. Agent de Handling. Prestataire de services en affrètement aérien |
| DASSAULT FALCON SERVICE | 53-55 avenue de l'Europe | BONNEUIL EN FRANCE | 590 | 3030Z | Location, entretien et réparations d'aéronefs de marque FALCON |
| MEUBLES IKEA FRANCE | 176 avenue de la Plaine de FRANCE | GONESSE | 515 | 4759A | Magasin de meubles. Aménagement et décoration |
| SAMSIK 1 | 383 rue de la Belle Etoile | ROISSY CHARLES DE GAULLE | 500 | 8121Z | Nettoyage industriel |
| SOCIETE DE FRET ET DE SERVICES | 6 rue du Pavé | ROISSY CHARLES DE GAULLE | 500 | 5229B | Prestations de services aéroportuaires auprès de compagnies aériennes et de transitaires |
| VOLKSWAGEN GROUP France | 15 avenue de la Demi-Lune | ROISSY CHARLES DE GAULLE | 500 | 4511Z | Importation et distribution de véhicules de tourisme et d'utilitaires légers, de pièces détachées |

Source : CEEVO

9.2 Fonds européens

La Communauté d'agglomération Roissy-Pays-de-France a été sélectionnée par la Région Île-de-France pour gérer un dispositif « ITI » (Investissements territoriaux intégrés) de financements européens.

Ce dispositif spécifique permet de développer sur le territoire de l'agglomération un programme d'opérations articulées autour d'une stratégie territoriale. Il permet notamment de financer des projets d'aménagement du territoire, de développement durable, d'insertion sociale et professionnelle, d'éducation et de formation, de lutte contre les discriminations et des projets dans le domaine du numérique, etc.

La dotation allouée à l'ITI RPDF s'élève à 7,9 M€ dont : 4,7 M€ en investissement (FEDER) et 3,2 M€ en fonctionnement (FSE).

A ce jour :

- l'enveloppe FEDER (investissement) est programmée à hauteur de 98,9 %.
- l'enveloppe FSE est programmée à hauteur de 75,6 %.

A titre d'illustration, ci-après une liste non-exhaustive des projets déjà programmés dans le cadre de l'ITI sur le territoire de l'agglomération de Roissy Pays de France :

- La mise en place de dispositifs de sensibilisation et d'appui à la création d'entreprises à destination des habitants portés par les associations du territoire
- La création d'un incubateur numérique et d'une maison du Numérique
- Actions de sensibilisation et de formation des acteurs du territoire sur le repérage de la discrimination et la lutte contre les discriminations,
- Des actions en faveur de l'inclusion et en faveur de la lutte contre le décrochage scolaire

A ce jour, un total de 41 projets dont 36 projets FSE et 5 projets en FEDER ont été programmés.



10 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

10.1 Le PNR

Pas de PNR sur ce canton.

10.2 Documents d'urbanisme

Le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) de Roissy Pays de France a été approuvé en 2019.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

| PLU approuvé depuis 2015 | PLU approuvé en 2020 | PLU en cours de révision | PLU en phase d'approbation |
|---|----------------------|--------------------------|----------------------------|
| Bouqueval Roissy-en-France Gonesse Villiers le Bel | | Vaudherland | |

10.3 Grands projets en cours ou prévus

Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU)

- Carreaux, Fauconnière, Marronniers – Pôle gare à Arnouville, Gonesse et Villiers le Bel : quartier d'intérêt régional
- Village, Puits La Marlière, Derrière les murs de Monseigneur (Villiers-le-Bel) : quartier d'intérêt national

Le contenu du programme est en cours de finalisation pour la signature de la convention avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) en 2021.

Villiers-le-Bel

Une convention multisite est en cours avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) pour la réalisation d'opération de logements, notamment sur le secteur du village.

Gonesse

Une convention multisite est en cours avec l'EPFIF pour la réalisation d'opération de logements, notamment pour la requalification de l'hôpital.

Grands projets à enjeu en cours ou prévus

Triangle de Gonesse :

Le projet initial du Triangle de Gonesse a pour ambition d'être un quartier d'affaires international destiné à accueillir des entreprises et des projets à forte valeur ajoutée qui bénéficieront d'une localisation exceptionnelle entre les deux aéroports Paris – Charles de Gaulle et Paris – Le Bourget.

Le projet a pour objectif l'émergence d'un nouveau pôle d'activités pourvoyeur d'emplois. La ZAC du Triangle de Gonesse doit s'étendre sur près de 750 ha :

- un quartier d'affaires international : bureaux, activités technologiques, hôtels, équipements, enseignements, centres de formation, équipements sportifs et culturels, commerces et services (initialement de 250 ha).
- un carré agricole de 400 ha sera préservé au nord de la ZAC, afin de permettre le maintien de l'activité agricole et une valorisation paysagère du site, notamment à travers la lisière agricole.
- une gare du Grand Paris Express au cœur du Triangle de Gonesse où passera la ligne 17. L'unique gare valdoisienne assurera la transition entre la partie souterraine et la partie aérienne de la ligne 17.

Suite à l'abandon du projet EuropaCity par le Président de la République et annoncé par Elisabeth Borne en novembre 2019, projet moteur pour la Zone d'aménagement concerté (ZAC), le Gouvernement a missionné M. Francis Rol-Tanguy afin de mener une réflexion sur le devenir du Triangle de Gonesse et du Grand Roissy. Le Département du Val d'Oise s'est investi au côté de la CA Roissy Pays de France et de la commune de Gonesse et a proposé un diagnostic et différents scénarios de développement pour le Triangle de Gonesse afin de contribuer à la réflexion. L'invariant des propositions étant l'urbanisation des 110 hectares au nord du Boulevard intercommunal du Parisis.

En novembre 2020, le Premier Ministre a demandé au Préfet du Val d'Oise de s'emparer du rapport de M. Rol-Tanguy et d'élaborer un plan d'actions ambitieux pour mettre en œuvre un projet de développement durable, à la fois économique et humain, sur ce territoire de l'Est du Val d'Oise, associant l'Etat, les opérateurs et les collectivités concernées. Le Département du Val d'Oise a ainsi fait part de ses demandes au Préfet de Département dans une contribution en novembre 2020. L'ambition du Département est d'y construire un quartier accueillant des équipements de culture, sports, loisirs et formation au service des usagers du site et des habitants du territoire. Un quartier d'affaires doit venir s'adosser à la gare et au pôle de services. Les propositions transmises par le Préfet du Val d'Oise au Premier ministre ne sont pas à ce jour connues.

Le Département soutient la nécessité impérieuse du développement de ce territoire et continue à y travailler. Il porte ainsi la maîtrise d'ouvrage de l'étude de trois lignes de bus, permettant une desserte est-ouest sur le territoire du Grand Roissy en passant par le Triangle de Gonesse, compensant ainsi l'abandon du barreau de Gonesse. Au côté des collectivités du territoire, le Val d'Oise a candidaté en octobre 2020 pour accueillir le pôle de conservation de la Bibliothèque nationale de France et défend l'implantation du marché nord de Rungis sur le territoire.

Parallèlement, après plusieurs recours juridiques de la part d'associations de défense de l'environnement, le Conseil d'Etat a validé définitivement la création de la ZAC du Triangle de Gonesse en juillet 2020.

Le projet de Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Gonesse datant de 2017, a été rétabli par la Cours d'Appel de Versailles, le 18 décembre 2020, après avoir été annulé par le TA de Cergy Pontoise en mars 2019.

Restructuration / Densification de Paris Nord 2

Paris Nord 2 est le premier Parc d'affaires privé européen. Il accueille des sièges sociaux de grandes enseignes nationales, internationales et des PME. Depuis 2010 et sur une vingtaine d'années, le projet vise à restructurer et densifier le parc d'activité, par la tertiarisation des activités, la valorisation des équipements et espaces publics et le développement des services. A terme, Paris Nord 2 pourra disposer de plus de 2 millions de m² (soit le double de ses capacités actuelles) et accueillir entre 50 000 et 70 000 salariés. L'offre foncière serait ainsi doublée à horizon 2030.

L'International Trade Center

Il sera le 1er complexe intégré Congrès/Affaires en Europe et permettra de renforcer la position de la Métropole du Grand Paris, en tant que 1ère destination de tourisme d'affaires au niveau mondial. Le projet de complexe sur 13 ha comprendra : un centre de congrès, des salles de réunions, des halls d'exposition, des show-rooms, des bureaux, des commerces et des hôtels. 2 300 emplois directs sont prévus dans les secteurs de la restauration et de l'hôtellerie.



12 – JEUNESSE / PREVENTION ET SECURITE

12.1 EVA (Entrée dans la Vie Active)

Créé par délibération n° 8-04 du Conseil départemental du 11 juillet 2011, le dispositif EVA vise à favoriser l'accès à l'emploi des jeunes valdoisiens de moins de 26 ans (ou de moins de 27 ans s'ils ont effectué au moins six mois de service civique, de sapeur-pompier volontaire ou six mois dans la réserve de la gendarmerie ou de l'armée), en leur apportant une aide financière (pouvant aller jusqu'à 1 500 €) dans le cadre de la réalisation de leur projet professionnel, via notamment le financement d'une formation, du permis de conduire ou encore d'une aide à la création d'activité ou au logement.

Au 31 décembre 2020, 4 120 jeunes ont bénéficié d'une aide EVA (dont 269 en 2020).

| Communes | 2020 |
|--------------------|-----------|
| Bonneuil-en-France | 0 |
| Bouqueval | 0 |
| Gonesse | 6 |
| Le Thillay | 0 |
| Roissy-en-France | 0 |
| Vaud'herland | 0 |
| Villiers-le-Bel | 9 |
| Total | 15 |

12.2 Prévention spécialisée

| Communes | Associations | Territoires | Nombre de jeunes accompagnés en 2019 |
|-----------------|--|--|--------------------------------------|
| Villiers-le-Bel | Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes (IMAJ) | Derrière les murs de Monseigneur, le Puits la Marlière, les Carreaux, le centre-ville et la Cerisaie | 272 |
| Gonesse | Ville – Gestion directe | Les Marronniers, Saint-Blin et la Fauconnière | 210 |

12.3 Sécurité

Le Conseil départemental conduit une politique volontariste en matière de sécurité et de prévention de la délinquance afin de répondre aux besoins des valdoisiens. Dans ce cadre, il apporte un soutien financier aux mairies et Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) pour leurs projets de sécurisation de territoire et aux acteurs associatifs engagés notamment sur les thématiques de l'aide aux victimes, de l'accès au droit et de la prévention de la récidive.

| Accès au droit et Aide aux victimes | Pour 2020 |
|--|-----------|
| Subvention au Conseil Département d'Accès aux Droits (CDAD) : Permanences au sein des maisons de la justice et du droit (Argenteuil, Ermont, Sarcelles, Gonesse, Persan, Villiers Le Bel, Cergy) et point d'accès au droit (Pontoise et Marines) | 23 750 € |
| Association Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles – Centre d'information Départemental pour le Droit et l'Aide aux Victimes – (CIDFF-CIDAV) : Permanences d'informations, Évaluation Téléphone Grave Danger (TGD) | 108 875 € |

| | |
|---|------------------|
| Dispositif des intervenants sociaux en Commissariat : Au Commissariat de Gonesse | 13 000 € |
| Prévention de la récidive | |
| Soutien aux associations de chantiers collectifs de Travaux d'intérêt Général (TIG) : CPCV : partenariat avec l'office national des forêts Est et Nord du Département | 30 000 € |
| Soutien aux aménagements de peine et autres actions : La Sauvegarde - permis MAVO (Maison d'Arrêt du Val d'Oise) ESPERER 95 (groupe de responsabilisation des hommes auteurs de violences conjugales) | 5 000€ 8 000€ |



13 - SPORTS

13.1 Athlètes de haut niveau sous contrat habitant le canton et disciplines

3 athlètes soutenus (football, judo et parachutisme) - Bourse entre 750 € et 1 800 €.

13.2 Manifestations organisées en 2020 : pas de manifestations compte tenu de la crise sanitaire.



14 – PATRIMOINE DEPARTEMENTAL

La DGP assure la mise en œuvre de la politique du Conseil départemental en matière de construction, de maintenance et d'entretien patrimonial des bâtiments. Elle a également la charge du fonctionnement des biens immeubles, notamment occupés par les différents services départementaux (paiement des fluides, taxes, assurances, gestion des baux, conventions et marchés...). Enfin elle assure les acquisitions et cessions foncières pour l'ensemble des directions.

Les travaux de maintenance ainsi recensés par collège, l'ont été au titre de la programmation 2020.

Par ailleurs, en 2020 un diagnostic immobilier des 110 collèges publics valdoisiens et de 45 bâtiments départementaux a été élaboré, sur cette base, plusieurs scénarios budgétaires d'entretien et de maintenance de ces bâtiments seront établis.

Enfin, dans le cadre de la loi Grenelle 2, qui a rendu obligatoire la surveillance périodique de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) notamment dans les établissements d'enseignement du 2ème degré, une première campagne d'évaluation des moyens d'aération des bâtiments a été menée. Elle sera suivie en 2021 par une campagne de mesures de polluants par un organisme accrédité.

| Commune | Collège | Montant des travaux réalisés | Nature des travaux |
|---------------------|--------------------|------------------------------|--|
| Gonesse | Robert-Doisneau | 188 380 € | Dont remplacement de la centrale anti-intrusion ; réfection de faux-plafonds ; rénovation de luminaires ; réfection de sanitaires ; entretien des espaces verts ; travaux sur matériel frigorifique |
| Gonesse | Philippe-Auguste | 250 788 € | Dont rénovation du plateau sportif ; remplacement des luminaires circulation par des leds ; travaux sur volets roulants ; remplacement de tôles ; remise en état chambre froide ; remplacement carte SSI et climatiseur local serveur ; travaux sur logement, ainsi que divers travaux de mise en conformité |
| Gonesse | François-Truffaut | 210 348 € | Dont réfection de faux-plafonds ; travaux sur logements ; remplacement de clôture, portes et portail ; remplacement d'éclairages ; réfection en toiture ; travaux d'entretien espaces verts ; remplacement du visiophone ; ainsi que divers travaux de maçonnerie |
| Villiers-le-Bel | Léon-Blum | 264 200 € | Dont réfection du bâtiment A ; travaux sur sanitaires ; remise en état ou remplacement de portes extérieures ; fourniture et pose de matériels de cuisine ; travaux sur logement ; intervention sur vidéosurveillance ; création poste informatique SEGPA ; remise en état volets roulants ; réfection salles de sciences ; ainsi que divers travaux de mise en conformité |
| Villiers-le-Bel | Martin-Luther-King | 237 412 € | Dont agrandissement parking ; rénovation luminaires ; mise en place barreaudage cour ; travaux sur logements ; travaux sur installations de sécurité : alarme intrusion, désenfumage ; intervention sur faux-plafonds ; remplacement de rideaux ; travaux en toiture ; rénovation logement ; remplacement armoire froide |
| Villiers-le-Bel | Saint-Exupéry | 177 287 € | Dont remplacement de plusieurs portes ; travaux sur cour ; création poste informatique ; peinture du hall ; remplacement armoire froide ; rénovation de faux-plafonds ; cloisonnement en cuisine ; remplacement de luminaires ; remplacement extincteurs |
| TOTAL CANTON | | 1 328 415 € | |

En 2020, ont également eu lieu le jury de concours de maîtrise d'œuvre et le démarrage des études de conception relatifs à l'extension du collège Philippe Auguste à Gonesse, à hauteur de près de 100 k€.



15 - AIDE AUX COMMUNES

15.1 Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides

| Communes | Nature de l'opération | Dispositif du Guide | Date du vote | Montant subvention en € |
|-----------------|---|--|--------------|-------------------------|
| Gonesse | Construction d'une nouvelle école | Construction Ecoles et groupes scolaires, y compris demi-pension | 04/05/2020 | 1 300 000 |
| Villiers-le-Bel | Résorption de dépôts sauvages récurrents en périphérie de ville | Réhabilitation des décharges brutes et suppression des dépôts sauvages | 04/9/2020 | 23 000 |
| Villiers-le-Bel | Réhabilitation Gymnase Jesse Owens | Réhabilitation de gymnases à proximité de collèges départementaux | 02/03/2020 | 149 350 |
| Total | | | | 1 472 350 |

15.2 Pas de demandes de subventions en cours d'instruction dans le cadre du Guide des Aides

Néant

15.3 Projets de contrats ruraux/ d'aménagement régional

Néant

15.4 Activités d'ingénierie

Afin d'accompagner les projets des collectivités, le Département a mis en place une plateforme d'ingénierie territoriale. Ce portail permet l'échange et le partage d'information, offre l'accès aux savoir-faire, compétences et services de conseil du Département et de nos principaux partenaires (PNR, CAUE, SAFER,...).

Cet outil facilite la mise en relation avec nos services et nos partenaires, les échanges et permet aussi de pré-qualifier les demandes d'aides. De plus, il associe l'ensemble des intervenants utiles à la mise en œuvre de vos opérations.

La plateforme se compose d'un espace public accessible à tous, et d'un espace privé réservé à chacune des collectivités du territoire. C'est avant tout un outil d'accompagnement des communes dans la réalisation de leurs projets.

Un appui personnalisé pour les communes :

Les communes, sur leur espace privé, peuvent ainsi échanger autour de leur projet avec les déléguées territoriales et les autres participants au projet (service du Conseil départemental, partenaires, etc).

Au travers de cette plateforme, nous mettons ainsi à disposition documentation spécialisée, informations et conseils.

En évolution constante :

En 2020, afin d'être toujours plus accessible et proche des communes, plusieurs fonctionnalités ont fait l'objet de développements et seront effectifs dès février 2021 :

- L'ouverture de la plateforme à toutes les communes du Val d'Oise.

Afin d'accompagner au mieux toutes les collectivités dans la réalisation de leurs projets, la partie réservée de la plateforme, jusque-là uniquement ouverte aux communes de moins de 5000 habitants est désormais disponible à toutes les communes du département.

- La création d'un espace documentaire privé accessible par son tableau de bord, chaque collectivité dispose désormais d'un espace privé supplémentaire permettant ainsi l'échange (avec le Conseil départemental) de documents de manière sécurisée.

Données de fréquentations de la plateforme :

28 actualités publiées

127 projets ajoutés ou modifiés

17 024 pages vues

6978 sessions

266 comptes élus

Les dix documents les plus téléchargés de la plateforme :

| Nom du document | Nombre de téléchargements |
|---|---------------------------|
| Guide des aides (toutes versions) | 647 |
| Dispositions générales du guide des aides | 171 |
| Taux de pondération (hors ARCC) | 124 |
| Taux de pondération ARCC | 117 |
| Guide le déconfinement de A à Z | 57 |
| Carte du réseau PDIPR | 32 |
| Fiche guide des aides COR | 31 |
| Appel à projets pollinisateurs sauvages | 30 |
| Fiche guide des aides infrastructure favorisant l'usage du vélo | 22 |
| Fiche guide des aides CAR | 21 |

Les dix thématiques les plus consultées :

| Thématique | Nombre de consultations |
|--------------------------|-------------------------|
| Urbanisme | 37 |
| Environnement | 33 |
| Achat et marchés publics | 30 |
| Archives | 29 |
| Transports | 27 |
| Scolaire et jeunesse | 26 |
| Culture | 25 |
| Voirie | 24 |
| Solidarité et santé | 18 |
| Commerces | 16 |

Nombres de communes connectées en 2020 par canton :

| Canton | Nombre de communes connectées en 2020 | Nombre de communes du canton | Nombre de communes du canton de plus de 5000 habitants |
|------------------------|--|-------------------------------------|---|
| Argenteuil 1 | 0 | 3 | 3 |
| Argenteuil 2 | 0 | 1 | 1 |
| Argenteuil 3 | 0 | 2 | 2 |
| Cergy 1 | 1 | 3 | 2 |
| Cergy 2 | 1 | 5 | 3 |
| Deuil la Barre | 0 | 4 | 4 |
| Domont | 4 | 11 | 5 |
| Ermont | 0 | 2 | 2 |
| Fosses | 9 | 24 | 4 |
| Franconville | 0 | 2 | 2 |
| Garges lès Gonesse | 0 | 2 | 2 |
| Goussainville | 4 | 9 | 3 |
| Herblay sur Seine | 0 | 3 | 2 |
| L'Isle Adam | 3 | 15 | 5 |
| Montmorency | 1 | 6 | 3 |
| Pontoise | 17 | 32 | 1 |
| Saint Ouen L'Aumone | 4 | 12 | 4 |
| Sarcelles | 0 | 1 | 1 |
| Taverny | 0 | 4 | 4 |
| Vauréal | 13 | 39 | 4 |
| Villiers le Bel | 1 | 7 | 2 |

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste des communes et population

Annexe 2 : Carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social

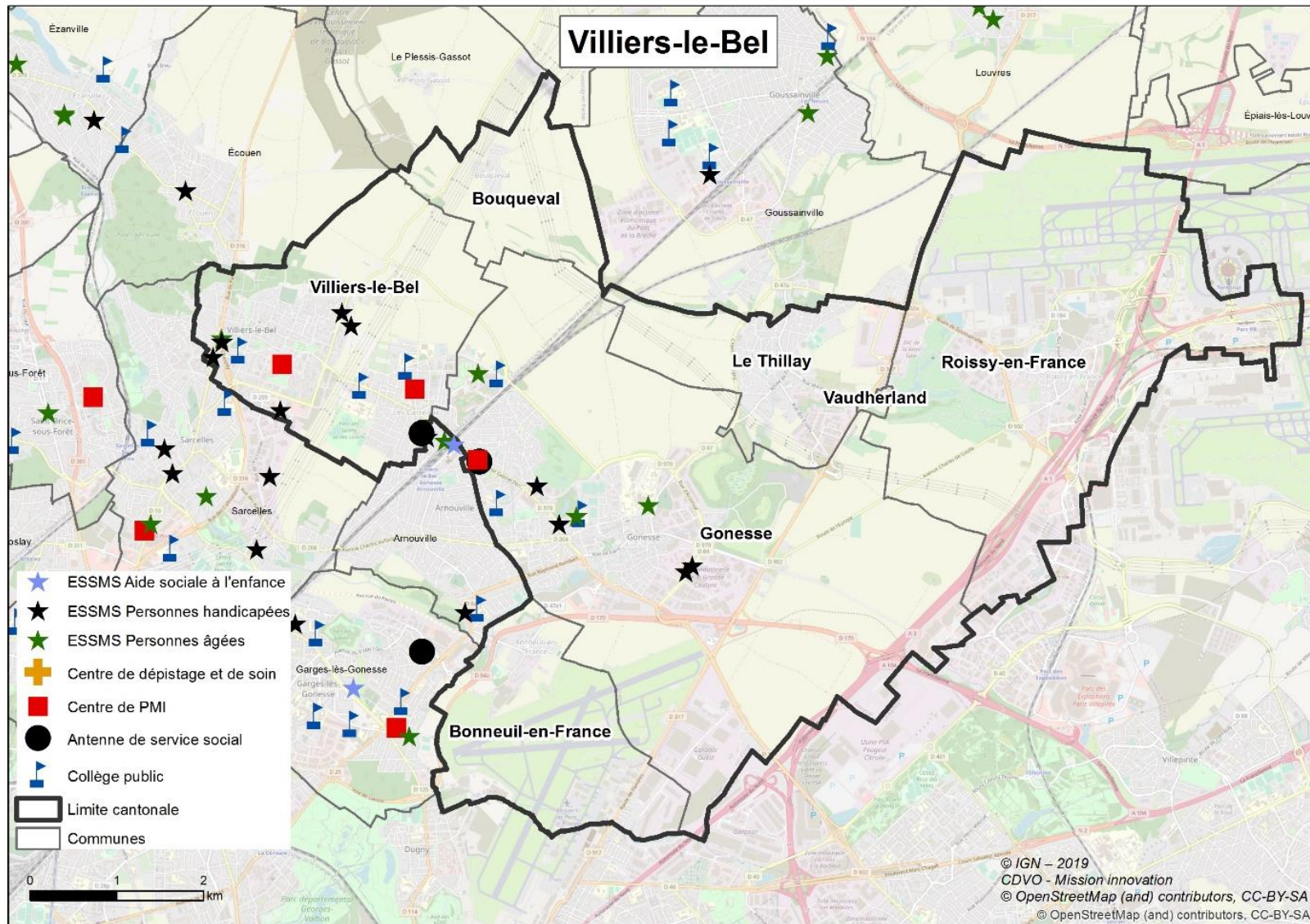
Annexe 3 : Point sur les infrastructures routières

Annexe 4 : Cartographie des périmètres des futures délégations de service public des réseaux de bus

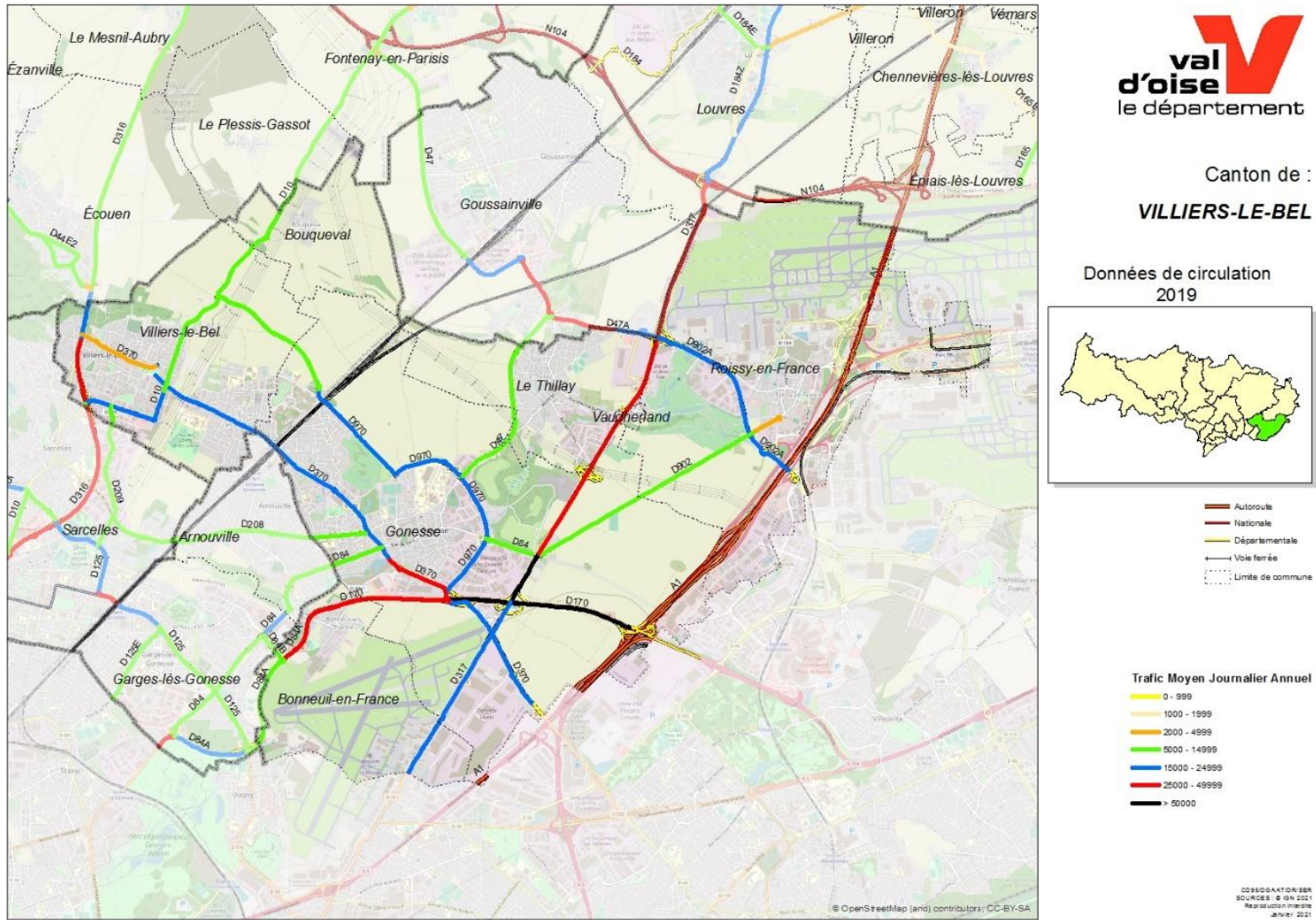
ANNEXE 1 : Liste des communes et population

| Communes | Population municipale (DGF 2020) |
|--------------------|---|
| Bonneuil-en-France | 1 080 |
| Bouqueval | 308 |
| Gonesse | 26 223 |
| Roissy-en-France | 2 983 |
| Le Thillay | 4 593 |
| Vaudherland | 92 |
| Villiers le Bel | 27 916 |

ANNEXE 2 : Carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social



ANNEXE 3 : Point sur les infrastructures routières



ANNEXE 4

Périmètres des futures délégations de service public (DSP) des réseaux de bus (à partir de 2021)

Premiers principes

